



## TOBIN HÉSITE

Lucien Bouchard a peut-être fait don de sa retraite de député fédéral, mais Brian Tobin a toujours l'intention de l'ajouter à son salaire de premier ministre de Terre-Neuve — pour l'instant. « Je suis si occupé à me préparer à ma nouvelle tâche qui consiste à administrer la province que je n'y ai plus repensé », a lancé M. Tobin hier. Mais il a tout de même dit que tout était possible quant à savoir s'il toucherait ou non sa retraite de député. « C'est quelque chose — si je peux reprendre mon souffle — qu'il me faudra examiner. Pas aujourd'hui, je suis vraiment dans le jus », a déclaré M. Tobin, qui doit être assermenté vendredi comme sixième premier ministre de Terre-Neuve. M. Tobin — député libéral depuis 1980 et plus récemment ministre fédéral des Pêches — touchera une retraite annuelle de 53 000 \$ en plus de son salaire de premier ministre et des allocations, qui totaliseront environ 135 000 \$.

Presse Canadienne

## BOURBEAU ET LES COMPRESSIONS

Après avoir critiqué les coupes budgétaires effectuées par le précédent gouvernement libéral, le Parti québécois est désormais obligé de réaliser lui-même des réductions de dépenses, constate le député libéral de Laporte, l'ancien ministre des Finances André Bourbeau. Le député Bourbeau a commenté hier les coupes de plus d'un milliard de dollars que le gouvernement québécois devra effectuer au cours de la prochaine année financière qui débutera le premier avril 1996. « Eux aussi vont trouver que c'est difficile, même s'ils ont un avantage que nous n'avions pas, soit l'appui de l'opinion publique », a déclaré M. Bourbeau à la Presse Canadienne. Le député de Laporte a cependant tenu à féliciter le nouveau premier ministre, Lucien Bouchard, pour son intention de ne pas hausser la taxe de vente d'un pour cent à compter de juillet 1996, comme le proposait le ministre des Finances dans son discours du budget de mai 1995. Parmi ces dépenses qui doivent être réduites, le porte-parole libéral a surtout identifié le secteur de la fonction publique et parapublique.

Presse Canadienne

## TROIS GÉNÉRAUX DÉMISSIONNENT

Trois généraux ont décidé de quitter subitement les Forces armées canadiennes, laissant l'impression qu'ils ont démissionné à cause de l'enquête sur la Somalie et les coupes budgétaires militaires. « C'est probablement une coïncidence que ces trois-là partent en même temps », a déclaré Brian MacDonald, un consultant chez Strategic Insight. Les généraux ont tous minimisé les spéculations. Des porte-parole du ministère de la Défense et du bureau du ministre lui-même ont semblé d'abord être pris de court par les nouvelles. Ont décidé de prendre leur retraite : le major-général Clive Addy, commandant, Forces terrestres de la région de l'Ouest à Edmonton ; le major-général Brian Vernon, ancien commandant des Forces terrestres de la région centrale à Toronto, maintenant chef des services du personnel au quartier général d'Ottawa ; le major-général Barry Ashton, commandant adjoint de la force de maintien de la paix des Nations unies dans l'ancienne Yougoslavie. Les noms de deux des généraux ont été mentionnés à l'enquête sur la Somalie la semaine dernière au cours du témoignage d'un policier militaire, le major Vincent Buonamici. Ce dernier s'était plaint du fait qu'un « trio de généraux », y compris MM. Vernon et Addy, s'étaient immiscés dans son investigation des événements survenus en Somalie. M. Vernon a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une retraite anticipée. Des congés accumulés lui permettent de partir en août. M. Addy, 52 ans, a indiqué que les raisons de son départ étaient « à la fois professionnelles et personnelles ». M. Ashton, 52 ans aussi, a déclaré depuis Zagreb, en Croatie, qu'il quittait pour aller occuper un poste de directeur exécutif au sein de Canada 2005.

Presse Canadienne

## Des bulletins annulés seront examinés par des enquêteurs

Le dg des élections recourt à cette procédure exceptionnelle pour s'enquérir d'éventuels abus lors du référendum

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

Par une procédure exceptionnelle jamais utilisée jusqu'à maintenant, certains des bulletins de votes déclarés nuls lors du référendum du 30 octobre dernier seront examinés par les enquêteurs du directeur des élections.

« On va analyser les bulletins des bureaux de vote où on croit qu'il aurait pu y avoir des abus », a déclaré hier à la Presse Canadienne le responsable de l'enquête, Me Eddy Giguère, qui est un des adjoints du directeur des élections Pierre-F. Côté.

À la suite de plaintes du camp du NON à l'issue du référendum, une enquête a été déclenchée dans les quatre circonscriptions où un taux élevé de bulletins ont été déclarés nuls par les scrutateurs. Ces circonscriptions, soit Chomedey, Laurier-Dorion, Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-de-Grâce, sont peuplées à majorité d'électeurs non francophones.

Cette procédure de vérifier après coup la validité des bulletins est inhabituelle, mais elle est apparue nécessai-

re compte tenu de la nature spéciale de l'enquête.

Dans un premier temps, Me Giguère et ses assistants vont déterminer la procédure qui sera suivie pour ce nouvel examen des bulletins. « Il faut s'assurer que la procédure soit correcte pour le cas où, ultérieurement, des accusations seraient portées dans cette affaire », a-t-il dit.

Rappelons que dans le comté de Chomedey, 5426 bulletins ont été déclarés nuls le jour du vote référendaire, soit 11,6 pour cent de tous les bulletins. C'est six fois plus que la moyenne dans l'ensemble du Québec, où 1,8 pour cent des bulletins ont été annulés.

On a même vu un des bureaux de scrutin où seulement 130 bulletins ont été déclarés valides et 152 annulés.

Dans Marguerite-Bourgeoys, le taux de bulletins annulés a été de 5,5 pour cent. Il a été de 3,6 pour cent dans Laurier-Dorion.

Au lendemain du référendum, le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, a accusé certains scrutateurs d'avoir délibérément annulé de grandes quantités de bulletins de vote mar-

qués pour le NON afin de favoriser l'option souverainiste. Les scrutateurs dans chaque bureau de scrutin sont nommés par le parti au pouvoir tandis que les secrétaires d'élection sont nommés par le parti de l'opposition.

Du côté du Parti québécois, on a soutenu que plusieurs scrutateurs avaient interprété strictement, mais correctement, la loi électorale qui mentionne que seulement quatre signes sont permis pour marquer un bulletin de vote : un « X », une croix, un crochet ou un trait.

Par ailleurs, Me Eddy Giguère a promis que l'enquête dans ce dossier sera menée avec toute la célérité possible.

« J'ai l'intention de faire en sorte qu'un rapport écrit à la suite de cette enquête soit soumis au directeur des élections, Pierre-F. Côté, dès la fin de février », a dit Me Giguère.

L'enquête sur les bulletins nuls est le premier volet d'une série d'enquêtes que le directeur des élections doit mener à la suite du référendum du 30 octobre dernier. Un second volet portera sur les dépenses effectuées par le camp fédéraliste pour amener à Montréal le 27 octobre des milliers de partisans provenant des autres provinces du Canada.

## OTTAWA

### Des ratés à Ottawa

CHANTAL HÉBERT  
du bureau de La Presse  
OTTAWA



Après avoir vu combien le projet de loi sur le droit de veto résiste mal à l'analyse, même amicale, on comprend mieux pourquoi Ottawa a entrepris de faire

la promotion de son produit sans attendre qu'il soit sorti de la chaîne de montage.

Conçu à la suite de l'engagement référendaire du gouvernement Chrétien de donner au Québec un droit de veto sur les modifications à la constitution, ce projet de loi qu'Ottawa présente déjà comme une chose faite dans son plus récent blitz publicitaire, n'est, en fait, pas encore assuré de devenir une loi en bonne et due forme. Pour en arriver là, il faudra encore que la majorité conservatrice au Sénat lui donne le feu vert. Avec une précision de mécaniciens, une poignée de sénateurs conservateurs, tous fédéralistes convaincus, ont donc entrepris hier de le déboulonner.

Techniquement, le projet de loi C-110 obligerait le gouvernement fédéral à s'assurer du consentement de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique et de deux provinces des Prairies et de l'Atlantique avant d'entériner un amendement constitutionnel. Mais politiquement, le ministre Rock souligne qu'il s'agit d'une façon de donner concrètement et rapidement un veto au Québec sur de futures réformes constitutionnelles.

Pourtant, sous le feu des questions du sénateur Lowell Murray, qui, à titre de ministre conservateur, avait piloté les accords du lac Meech, M. Rock a été incapable d'identifier avec certitude, parmi les clauses de la constitution qui touchent de près le Québec, une disposition sur laquelle son projet de loi lui donnerait plus d'influence qu'il n'en a actuellement.

Ainsi, le projet de loi C-110 ne changerait-il rien à l'avenir de la clause dite « nonobstant » qui avait permis au Québec, en 1989, de maintenir le français comme langue d'affichage commercial malgré un jugement de la Cour suprême. Sous le régime constitutionnel actuel, ce pouvoir ne peut être retiré au Québec sans le consentement de l'Assemblée nationale.

Le ministre a convenu que son projet de loi n'influerait pas nécessairement sur le sort de l'article 93, qui établit des écoles confessionnelles au Québec. Allan Rock ne pouvait pas dire non plus s'il aurait le moindre impact sur l'article 133, qui prévoit l'usage du français et de l'anglais dans les tribunaux, à l'Assemblée nationale et dans les textes de loi du Québec. Dans les deux premiers cas, il suffirait vraisemblablement du consentement d'Ottawa et de Québec pour les modifier. Quant aux clauses de la constitution qui instaurent le bilinguisme dans les institutions fédérales canadiennes, elles ne peuvent être modifiées sans le consentement de toutes les provinces, y compris, évidemment, le Québec.

Ironiquement, par contre, la future loi fédérale pourrait avoir pour effet de rendre plus difficile l'enchaînement dans la constitution de dispositions souhaitées par le Québec, comme une clause reconnaissant son caractère distinct.

À ces considérations constitutionnelles sont ensuite venues s'en ajouter d'autres, plus politiques. Le sénateur Jean-Claude Rivest a souligné que le projet de loi laisse planer un doute sur le rôle de l'Assemblée nationale puisqu'il ne précise pas, en toutes lettres, que le consentement du Québec à un amendement constitutionnel doit venir de ses élus. Le sénateur Gérard Beaudoin a émis des doutes sur la constitutionnalité du projet de loi.

Sans cette action expéditive, a pour sa part soutenu le ministre Rock, la situation du fédéralisme se serait détériorée, rendant le terrain d'une réconciliation nationale encore plus à pic. En novembre et décembre, pendant la mise en chantier des projets post-référendaires fédéraux, les sondages indiquent que l'appui à la souveraineté au Québec a franchi le seuil des 60 %.

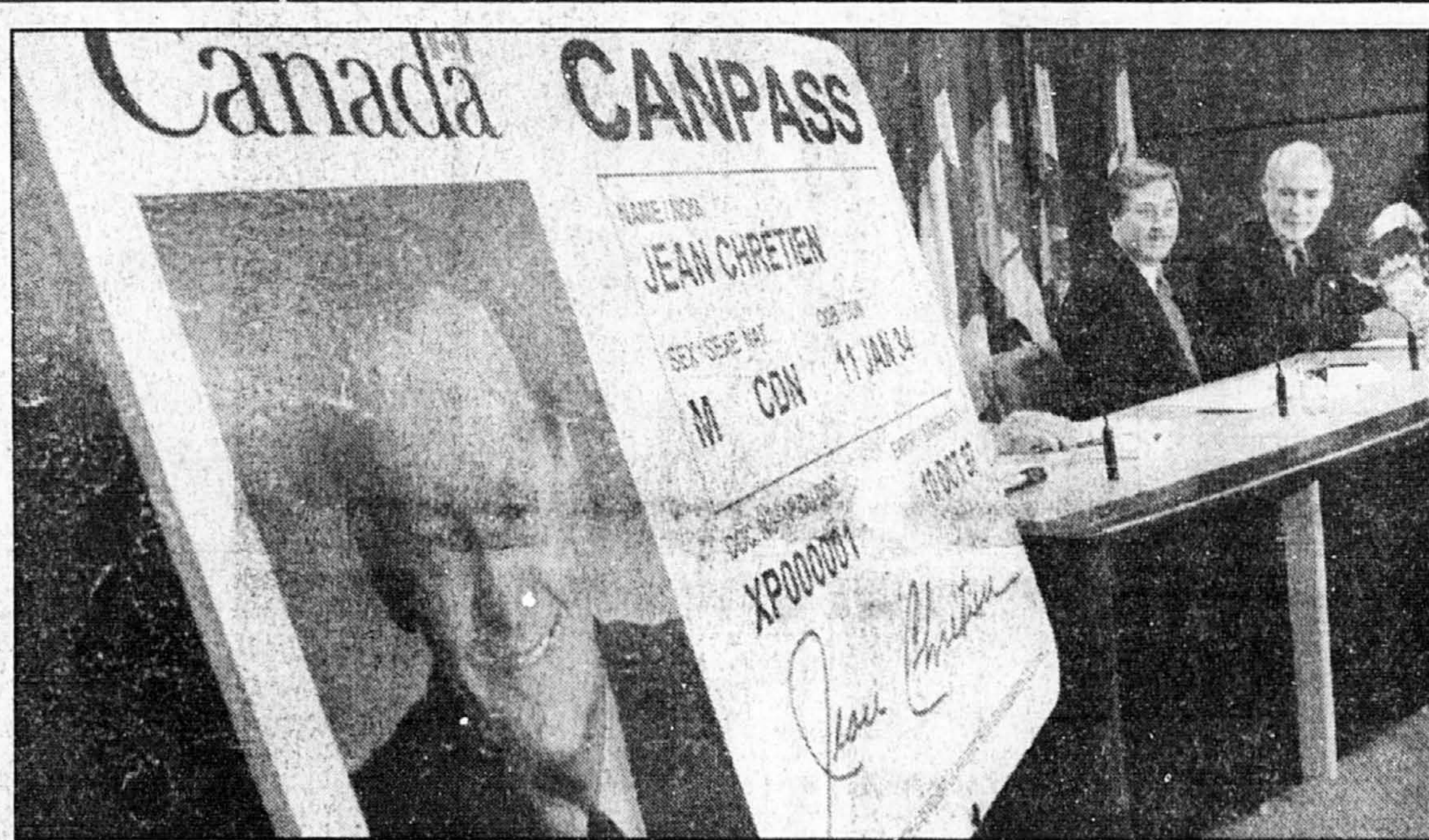


PHOTO PC

## Des douaniers en commun

Le Canada et les États-Unis envisagent de mettre en commun leurs agents douaniers dans les petits postes frontaliers. Le ministre canadien du Revenu, David Anderson (à droite de la photo en compagnie de l'ambassadeur des États-Unis, James Blanchard), a soutenu, hier, que cette mesure pourrait contribuer à réduire les engorgements attribuables à la circulation automobile. Par ailleurs, M. Anderson a annoncé que l'utilisation du programme Canpass, qui accélère les formalités douanières, sera étendue aux aéroports de Dorval et Pearson. Destiné aux personnes qui font fréquemment la navette avec les États-Unis, Canpass fonctionne avec une carte d'identité spéciale, comme celle montrée ci-dessus, et un système électronique de reconnaissance des empreintes digitales.

## Chrétien envisagerait un discours du Trône

Le projet de loi sur le droit de veto pourrait ainsi être annulé

du bureau de La Presse  
OTTAWA

Après avoir remanié son cabinet au cours des jours qui viennent, le premier ministre Jean Chrétien envisagerait de mettre fin à la session et de donner un nouveau souffle à son gouvernement en présentant un discours du Trône.

Une telle prorogation, qui annulerait tous les travaux en cours, est d'autant plus plausible que le gouvernement n'a presque plus rien à son menu législatif.

Tous les projets de lois qui n'ont pas franchi l'étape finale de la signature du gouverneur général ou de son représentant (sanction royale) seraient annulés « comme si la Chambre n'en avait jamais été saisie » et devraient être réintroduits pendant la nouvelle session.

Parmi les projets de loi importants qui ont franchi un nombre significatif d'étapes et dont l'étude devrait être reprise à zéro s'il y avait prorogation, on

note celui qui accorde un droit de veto au Québec et à d'autres provinces et régions, et qui se trouve à l'étape finale, celle du Sénat, où il est présentement scruté par un comité.

La réforme de l'assurance-chômage ne serait pas vraiment touchée parce que la Chambre l'a confiée à un comité avant le débat le plus important et le plus long, celui de la deuxième lecture. Le projet de loi pourrait être présenté de nouveau sans que cela n'entraîne une répétition des mêmes discours.

L'étude d'une pièce législative peut être reprise à la même étape au cours de la nouvelle session si tous les députés, sans exception, y consentent. Qu'en est-il d'un projet de loi qui est rendu au Sénat comme celui sur le droit de veto ? Un spécialiste de la procédure a déclaré hier qu'il n'y avait pas de précédent à ce sujet mais qu'à son avis, il faudrait obtenir le consentement unanime tant des Communes que du Sénat pour que l'étude se poursuive à la Chambre haute. En toute logique, explique-t-il, l'examen d'un projet de loi

ne pourrait se poursuivre au Sénat s'il n'existe plus aux Communes.

En 1991, le gouvernement conservateur avait fait adopter par sa majorité en Chambre une motion prévoyant que, malgré la prorogation, l'étude de certains projets de loi reprendrait au cours de la nouvelle session.

Ce précédent avait été fortement critiqué par l'opposition, libérale, de l'époque, qui affirmait qu'il allait à l'encontre de toutes les traditions parlementaires. Ce qui faisait dire hier à un porte-parole du leader actuel de la majorité, Herb Gray, que le gouvernement « réfléchirait très sérieusement avant de l'utiliser ».

La prorogation signifierait la fin du projet de loi sur la privatisation de certains éléments de l'aéroport Pearson de Toronto, qui a donné lieu à des batailles féroces entre la Chambre et le Sénat à majorité conservatrice.

Le gouvernement pourrait par ailleurs attendre que le Sénat se prononce, après la reprise de ses travaux en février, sur le droit de veto avant de procéder à la prorogation.

Naviguez vers l'avenir en douceur... PLANIFIEZ POUR EN PROFITER PLEINEMENT

Lorsque vous prendrez votre retraite, vous voudrez avoir toute la liberté financière nécessaire pour profiter de la vie. Cela exige une gestion intelligente de vos ressources pour faire fructifier l'argent que vous avez si durement gagné. Comptez sur nous pour vous aider. Nous sommes le Groupe de planification financière DPM, la compagnie indépendante de planification financière qui croît le plus rapidement au Canada. Nous vous conseillerons sur un choix avisé de placements pour bâtir votre richesse, dont les fonds canadiens et à l'étranger de Templeton.

Admissibles au REÉR

Puisque 97% des occasions de placement se retrouvent à l'extérieur du Canada, Templeton vous suggère de vous concentrer sur des placements à l'étranger pour la croissance. La diversification mondiale peut vous apporter la croissance dont vous avez besoin pour naviguer sur les eaux tranquilles d'une retraite bien méritée.

Templeton

Les prospectus simplifiés de Templeton contiennent des informations importantes sur leurs fonds mutuels. Procurez-vous des exemplaires auprès du Groupe de planification financière DPM et consultez-les attentivement avant d'investir.

GRATUIT! QUANTITÉS LIMITÉES

Aide-mémoire 95-96 pour vos impôts

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ: (514) 630-7500

DPM  
Groupe de planification financière  
FIEZ-VOUS À DPM POUR UNE ANALYSE DE FOND

# Arafat : une victoire à plusieurs dimensions

Yasser Arafat a été élu à la tête du Conseil palestinien avec 88 pour cent du vote, une victoire qui sera interprétée de plusieurs façons, au cours des prochains mois.



Si tous voient en lui l'homme de la situation, celui dont le pouvoir parmi les Palestiniens est enfin reconnu de façon démocratique, il n'y a pas le même accord au sujet du mandat que cette victoire lui confère contre une opposition toute symbolique. Qu'est-on en droit d'attendre du président Arafat ?

Pour les Palestiniens, le résultat de ces élections doit être de permettre la création d'un État palestinien indépendant. La paix avec Israël est une chose qu'Israël, avec sa vaste supériorité militaire, a toujours été capable d'imposer. Mais une paix imposée, même si elle permet des échanges et la collaboration entre les deux peuples, ne sera jamais une vraie paix entre égaux. La prochaine étape pour les Palestiniens est donc de créer un État palestinien, dont l'indépendance sera reconnue par tous et qui pourra cimenter de nouvelles relations avec l'État d'Israël. Ce n'est qu'ainsi qu'il y aura une vraie paix, où chacun respecte les droits des autres.

Pour Israël, qui s'est montré capable de faire respecter ses droits au cours de près d'un demi-siècle d'existence, la paix signifie surtout la sécurité. Et même si beaucoup de Palestiniens en ont une autre conception, Yasser Arafat a montré, au cours

des 12 derniers mois, qu'il accepte cette vision israélienne de la paix et qu'il en accepte les conséquences.

Cela a permis à l'autorité palestinienne d'étendre son influence à partir des villes assiégées de Gaza et de Jéricho, il y a un an, à presque tous les territoires occupés. Yasser Arafat a accepté de réprimer le terrorisme contre Israël, dont l'origine se trouvait sur le territoire tombant sous sa juridiction. Et c'est quand il a commencé à exercer ces pouvoirs d'un État à l'encontre du terrorisme qu'Israël a décidé qu'il fallait aller de l'avant avec les élections qui allaient donner la légitimité démocratique à l'autorité palestinienne.

L'avenir des relations et des négociations entre Israël et les Palestiniens dépendra de la capacité de chacun à comprendre jusqu'à quel point les mots ont une signification différente pour les autres. Les Palestiniens devront toujours tenir compte de l'importance de la sécurité pour Israël et les Juifs devront accepter l'importance pour les Palestiniens de créer un État capable de veiller au respect de leurs droits. Cette distinction apparaîtra dans toutes les discussions qui auront trait, de près ou de loin, à la paix.

Mais tout le monde n'est pas prêt à accorder à Yasser Arafat une grande victoire. Plusieurs leaders palestiniens en exil disent qu'une élection démocratique ne peut pas se faire sans le concours de tous les réfugiés palestiniens, qui ont autant voix au chapitre que ceux qui vivent à Gaza et en Cisjordanie. Et ils n'ont pas entièrement tort.

Il est clair que seuls les habitants de Gaza et de Cisjordanie ont le pouvoir de créer les institutions qui permettront de conclure une paix durable avec Israël. Ce sont donc eux qui doivent élire leurs représentants et leurs chefs. Cependant, l'existence de millions de Palestiniens hors de Palestine, dont la plupart n'ont pas d'autre nationalité, continuera à peser sur toutes les relations entre pays au Moyen-Orient.

Les négociations de paix devront aborder le problème de leur retour et y trouver une solution. Des études ont été faites sur ce problème, arrivant notamment à la conclusion qu'il faut donner plus d'importance à la situation actuelle des réfugiés qu'à leurs droits historiques. Ceux qui ont acquis une situation indépendante en exil devront ainsi donner priorité à ceux qui continuent à vivre dans les camps.

Idéalement, ces Palestiniens devraient aussi participer à l'élection du Conseil palestinien et de son président, mais cela n'est guère possible pour des raisons pratiques. Les Palestiniens semblent s'inspirer de l'exemple israélien, qui donne la citoyenneté à tout Juif qui s'établit en Israël, mais ne donne pas le droit de vote à ceux de la diaspora.

Quoi qu'il en soit, M. Arafat et le gouvernement israélien ne devront pas perdre de vue, lorsqu'ils discutent de l'État palestinien et de la sécurité d'Israël, qu'il faut aussi tenir compte des droits des réfugiés, car leur exaspération pourra toujours mener à de nouvelles violences entre Juifs et Palestiniens.

Frédéric WAGNIÈRE

## Le droit à l'erreur

Tel est pris qui croyait prendre. A preuve les « red necks » de la National Citizens' Coalition qui faisaient de l'urticaire à la seule pensée que leurs impôts allaient servir à payer une pension à Lucien Bouchard. Ils devront maintenant s'habituer à l'idée que c'est le Trésor québécois qu'ils enrichiront par leurs précieuses contributions !



Ce n'est là que la retombée la plus cocasse de la décision du nouveau chef péquiste de ne pas profiter personnellement, durant son mandat à Québec, de la pension fédérale à laquelle il a droit à titre d'ancien député à Ottawa. C'est à un autre niveau que se situe le réel profit politique d'une erreur d'appréciation que M. Bouchard a eu l'intelligence de retourner à son avantage.

En se rendant aux arguments de ceux qui lui reprochaient de ne pas avoir spontanément renoncé à ce revenu pour donner un exemple de désintéressement et de solidarité, ce dernier a non seulement cloué le bec aux cyniques toujours prompts à penser que l'intérêt personnel est le seul critère d'action des politiciens.

Il a, du même coup, envoyé un message rassurant aux militants péquistes, qui commençaient à douter de son flair politique. Et à tous les Québécois quant à son attitude face aux critiques et à sa capacité d'admettre qu'il s'est trompé. Un comportement auquel ne nous ont guère habitués les politiciens, ces dernières années, qui ont plutôt tendance à se cramponner à toutes leurs décisions, même les plus discutables, quitte à tenter de travestir les faits pour essayer de se justifier. Ou encore, au contraire, à ne rien décider tant que les sondages d'opinion publique ne leur ont pas indiqué la route à suivre pour accroître leur popularité.

Reste à espérer que M. Bouchard conservera ces deux qualités dont l'effet combiné est le plus efficace moyen de redonner de la crédibilité aux politiciens : le courage de prendre des décisions et, le cas échéant, l'humilité de reconnaître ses erreurs.

Cette histoire étant maintenant close en ce qui le concerne, il sera aussi intéressant de voir si la leçon servira à d'autres. Par exemple, à son ex-collègue Brian Tobin qui, lui, curieusement, en accédant à un poste identique à Terre-Neuve, n'a pas subi de pression semblable du Canada anglais. Sans doute parce que, dans son cas, c'est bien moins scandaleux !...

Pierre GRAVEL



DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### On a bien besoin des adultes qui s'impliquent auprès des jeunes

■ Tous les jours, des jeunes sont agressés, subissent des abus, sont rejetés, abandonnés dans tous les milieux par des adultes, parfois même par leurs propres parents. Le meurtre récent d'un jeune par son Grand Frère est un de ces événements extrêmes et bouleversants qui nous interpellent et nous amènent à réagir.

La forte couverture médiatique d'un tel événement est inévitable. Mais plutôt que de s'en prendre à un organisme nécessaire, elle devrait être un moment de remise en question. Pourquoi déplacer le problème et ne pas voir la réalité ? Des jeunes de plus en plus nombreux sont désespérés et ne trouvent pas de préneurs, que ce soit à l'école, à la maison, dans la rue. On les suspend, on les fuit, on les rejette et on en a peur. Il y a de moins en moins d'adultes qui jouent un rôle de père, d'ami, de soutien. Plus de modèles, plus de guides pour donner un sens aux jeunes.

Les jeunes en détresse ont grand besoin d'adultes engagés qui « mettent leurs culottes », qui jouent un rôle responsable fait d'amour, d'encadrement, de motivation, d'espoir. Alors, sus aux criminels et aux agresseurs qu'on retrouve dans toutes les couches de la société ; mais, de grâce, n'attaquons pas les rares personnes qui veulent jouer un rôle déterminant pour le développement et le bien-être des jeunes. Accueillons-les, au contraire, car pour les jeunes, ce sont plutôt des héros par les temps qui courent...

Gilles JULIEN  
pédiatre communautaire

### Grands Frères : un mouvement essentiel

■ Merci aux Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal. À la suite des évé-

nements de la semaine dernière, je voudrais apporter mon témoignage et mon expérience avec les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal.

Après avoir émis le souhait de devenir Grande Soeur auprès de l'organisme, en octobre 1992, le processus s'est enclenché. Rencontres multiples pendant lesquelles la conseillère me pose des questions directes et précises pour tracer mon profil et connaître mes goûts et mes intentions. Une vérification du côté policier est effectuée par eux.

Trois personnes qui me connaissent depuis plusieurs années (dans mon cas 10 ans) ont été invitées à répondre à un questionnaire à mon sujet. Tout est fait de façon très sérieuse. Après avoir tout colligé, quelques mois s'étant écoulés, la conseillère s'assure que je désire toujours devenir Grande Soeur et rencontre mon conjoint pour connaître son opinion. Enfin, après cinq mois d'attente pour moi et de vérification pour eux, me voilà acceptée comme Grande Soeur.

Lors du jumelage, la conseillère a reçu d'abord l'enfant et sa mère, puis la mère et moi, puis l'enfant et moi. C'est un moment très sérieux et émouvant : j'en avais les mains moites. Par la suite, les contacts avec la conseillère sont réguliers, plus fréquents en début de jumelage, mais toujours aussi présents et bénéfiques. De plus, lorsque j'ai eu besoin d'information, ma conseillère était toujours disponible pour répondre à mes questions et me donner des trucs m'aidant à mieux communiquer avec ma petite soeur.

Bien que l'événement de la semaine dernière soit déplorable et inexcusable, il serait dangereux de condamner le mouvement des Grands Frères et Grandes Soeurs tout entier, qui apporte tant à ceux qui en font partie.

Je suis fière d'être Grande Soeur et de vivre cette expérience très enrichissante. Une expérience qui me permet de développer une amitié avec ma petite soeur à laquelle j'offre quelques heures par semaine pour faire, par exemple, du sport, des activités cultu-

relles et de l'artisanat. Sans oublier l'indispensable « placotage » et la participation aux activités de groupes organisées par les Grands Frères et Grandes Soeurs de Montréal.

Je voudrais remercier toute l'organisation et en particulier ma conseillère, Marie-Claude Gareau, et le directeur, Daniel Pelouquin, pour leur travail et leur dévouement.

Colette FALARDEAU  
Montréal

### Chers, les étudiants étrangers ?

■ Chers, les étudiants étrangers ? Et s'ils en savaient plus que nous sur l'essentiel ?

Il y a un an ou deux, j'ai rencontré le jeune président d'Afrique-Gaz (Maroc), Akhannouch Aziz, au cours d'un congrès mondial, à Québec, sur l'industrie du gaz naturel. Il venait de signer une entente de coopération technique entre son entreprise et Gaz Métropolitain, permettant à ce dernier d'exporter son savoir-faire dans un marché qui s'ouvre à peine aux économies étrangères.

Quand je lui ai demandé pourquoi avoir choisi Gaz Métropolitain, alors qu'il avait sous la main Gaz de France, British Gas, les Allemands et tant d'autres, il a expliqué qu'il avait fait ses études à Montréal. Des liens s'étaient tissés de cette époque heureuse, qui lui avaient permis « d'apprendre d'autres façons de faire et de penser ». C'est ainsi que la mondialisation, loin d'être une affaire de décisions froides et rationnelles, est aussi une question de contacts et d'affinités. Il me semble que si la présence des étudiants étrangers coûte cher, ce sont là des sous bien placés pour l'intelligence et la compréhension.

Cela dit, ça joue dans les deux sens. Quelques mois plus tard, j'ai rencontré une jeune Marocaine qui venait de terminer ses études ici et qui n'avait qu'une hâte : rentrer chez elle. « Je ne

peux comprendre, disait-elle, que les gens d'ici préfèrent la compagnie d'animaux domestiques à leurs proches qu'ils laissent dans une solitude sordide. »

Sa communauté lui manquait : ses cousins, ses tantes et toute la casbah. Elle était jolie, elle fleurait bon le poivre et les olives. Elle m'a presque donné le goût d'aller étudier à Casablanca. Après tout, pourquoi pas ? Je n'ai même pas de chien ! Peut-être avait-elle des choses à nous apprendre aussi...

Bernard VEYRON  
Greenfield Park

### Pas de leçon à recevoir des libéraux fédéraux

Monsieur André Ouellet,

■ Depuis le référendum, vous avez fait certaines déclarations sur la stratégie adoptée par le comité du NON, au cours de la dernière campagne référendaire, ainsi que sur Monsieur Daniel Johnson, chef du Parti libéral du Québec.

Je voudrais d'abord vous référer aux déclarations de votre propre chef qui s'est déclaré récemment solidaire de cette stratégie. D'autant plus qu'il a été celui qui a retardé jusqu'à la dernière semaine de la campagne référendaire avant de faire les moindres concessions concernant des modifications à la constitution canadienne.

Il nous apparaît évident que si votre chef ne s'était pas opposé à l'Accord du lac Meech, il n'y aurait même pas eu de référendum en 1995. Si les libéraux fédéraux avaient accepté d'envisager des changements constitutionnels, au cours de la dernière année, le résultat du référendum aurait été certainement moins serré.

Par ailleurs, vous vous désolerez que les libéraux provinciaux québécois ne mettent pas assez d'énergie à défendre le Canada. Il est important de nuancer que nous ne défendons pas votre con-



Jean Charest

ception du Canada et c'est ce qui vous dérange. Notez donc que nous ne défendons jamais votre idée d'un Canada uniforme d'un océan à l'autre et banalisé par les normes fédérales que vous voudriez imposer dans tous les domaines. Par ailleurs, nous appuyons l'idée d'un Canada fort d'une diversité enrichissante auquel une majorité de Québécois s'identifient.

Enfin, vous nous suggérez de prendre Monsieur Jean Charest comme chef, vantant les qualités de l'homme. Aux prochaines élections fédérales, plusieurs de nos membres pourraient bien se rappeler votre suggestion au moment du vote.

Bernard LAUZON  
président,  
Association libérale provinciale  
de Pointe-aux-Trembles

# OPINIONS

## Qu'on le veuille ou non, les Anglo-Québécois font bel et bien partie du peuple québécois

JULIUS H. GREY

L'auteur est avocat.

Un article qui se voulait une réponse à Charles Taylor sur des questions d'identité québécoise ou ethnique a paru dans *La Presse* du 12 janvier 1996 sous la signature de Pierre Desjardins. Les propos de cet article m'inspirent des inquiétudes énormes.

Ce n'est pas que M. Desjardins approuve explicitement un nationalisme ethnique. Au contraire, il le condamne vigoureusement et il dit des choses très positives sur les communautés ethniques.

Malheureusement, ce faisant, il s'attaque au bouc émissaire traditionnel dans certains milieux : les Anglo-Québécois. Il va sans dire que cette attitude constitue une entrave permanente à la réconciliation entre Québécois.

L'affirmation de Monsieur Desjardins la plus surprenante et la plus contestable est que, par leur propre choix, les Anglo-Québécois ne font pas partie du peuple québécois mais appartiennent plutôt à un autre peuple canadien. Séparer les Québécois en deux peuples distincts veut dire oublier les influences que ces groupes ont exercées l'un sur l'autre depuis 1760 :



Julius Grey

sur le vocabulaire, la façon de vivre, les loisirs et la pensée.

C'est également refuser de reconnaître tous les efforts des anglophones de s'intégrer depuis 1960 — par exemple par les cours

d'immersion et par la promotion du bilinguisme.

Pour M. Desjardins, les Anglo-Québécois prouvent leur refus du Québec par la force de leur identité canadienne. Peut-on imaginer une philosophie plus « ethniciste » que celle-là ? Il existe parmi les francophones une minorité importante qui aussi s'identifie surtout au Canada, mais M. Desjardins ne songerait jamais à les exclure du « peuple » ! Un individu peut sûrement s'identifier à plusieurs peuples sans se contredire et toute tentative d'imposer une condition de loyauté exclusive pour l'intégration d'une minorité, est à la fois odieuse et discriminatoire.

L'article de M. Desjardins retourne aux prétentions selon lesquelles les anglophones sont très bien traités mais ingrats, ainsi qu'aux accusations de colonialisme et d'exploitation contre un groupe dont les revenus moyens ne sont pas plus élevés que ceux de la majorité.

Que beaucoup d'Anglo-Québécois aient réagi de façon démesurée à la poussée des souverainistes paraît évident. La véhémence de leurs discours et la grogne des groupements partitionnistes en témoignent de façon éloquent. Pourtant, on est loin d'une responsabilité exclusive.

Si M. Desjardins attribue les

deux solitudes au colonialisme, les anglophones préfèrent souvent évoquer le régime clérical et xénophobe québécois d'avant 1960.

Et pour revenir à la situation actuelle, il faut se demander quelles concessions M. Desjardins est prêt à faire dans la recherche de la réconciliation et de l'intégration ? Reconnaît-il que l'absence des anglophones de notre secteur public est inacceptable ? Veut-il reconnaître le bon sens des décisions judiciaires qui ont modéré l'impact de certaines parties de la loi 101 ? Ces décisions ont eu l'approbation de presque tous les commentateurs à l'extérieur du Québec et du Canada. Aussi constituent-elles une condition sine qua non de cette réconciliation que tout le monde désire. Si M. Desjardins propose de retourner à la version originale de la loi 101, on ne peut pas blâmer les anglophones pour leur méfiance.

Une conclusion s'impose. La polarisation politique a créé des dissonances dans notre société et a provoqué des réactions excessives, tant chez les francophones que chez les anglophones. Ce n'est pas par une exclusion des Anglo-Québécois de la notion de peuple québécois ni par la propagation d'une théorie injuste qui blâme la minorité pour tous nos maux que l'on arrivera à une solution

## Le cinéma d'ici n'a toujours pas trouvé la place qui lui revient sur nos écrans

FRANÇOIS MACEROLA

L'auteur est directeur général de Téléfilm Canada. Dans son édition du jeudi 18 janvier, *La Presse* a publié, sans un préambule adéquat, la deuxième partie de ce texte de M. François Macerola sur l'industrie du film au Canada. Même si ce document comportait déjà toutes les informations nécessaires à sa bonne compréhension, sa lecture en été facilitée par la publication de son premier volet que nous retrouvons ci-après.

Le 10 janvier dernier, monsieur Roger Frappier affirmait dans la section Opinions de *La Presse* que le cinéma québécois se retrouve aujourd'hui dans un cul-de-sac. À l'instar de mes collègues de Téléfilm Canada, j'ai lu cet article avec intérêt, car il a le mérite de rappeler la nécessité d'un cinéma de qualité pour l'expression de notre culture et pour son rayonnement ici et dans le monde. Monsieur Frappier évoque notamment les sérieux problèmes de continuité auxquels font face les créateurs et producteurs chevronnés, particulièrement dans le contexte québécois.

À Téléfilm Canada, nous sommes tout aussi préoccupés par la question du long métrage. En effet, qu'il s'adresse à un public francophone ou anglophone, le long métrage demeure l'une de nos principales priorités. Dans les deux marchés linguistiques du pays, les difficultés sont toutefois différentes, se recoupant parfois, mais correspondant à des réalités culturelles et commerciales distinctes. Au cours des années, ces questions ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses consultations, études et rencontres qui avaient pour but de trouver des solutions aux problèmes identifiés avec le milieu. Sans m'y limiter totalement, je traiterai ici plus particulièrement du contexte québécois.

### Des obstacles multiples

Un constat s'impose quant à l'avenir du cinéma québécois : malgré ses succès, qui sont réels et beaucoup plus grands et fréquents qu'on ne le perçoit généralement, le cinéma québécois fait face à une problématique complexe et aucune recette toute faite ne peut lui permettre de contourner facilement les obstacles qui se dressent devant lui.

Les professionnels du milieu en ont d'ailleurs distingué plusieurs : sous-capitalisation des entreprises, trop faibles ressources consacrées au développement et à la scénarisation des œuvres, incapacité d'assurer à notre production la masse critique nécessaire à la continuité et au développement de nos cinéastes et producteurs, etc. En ce qui concerne la mise en marché et l'accès des auditoires canadiens à nos films, soulignons tout d'abord l'exiguïté de notre marché national, qui de surcroît est fragmenté en deux secteurs linguistiques parallèles et relativement cloisonnés, de même que l'omniprésence américaine et son influence sur le goût du public, l'accès limité à nos propres réseaux de salles et la difficulté d'assurer une distribution appropriée des films (notamment en région), en plus de l'absence de programmes de sensibilisation et d'éducation cinématographique en milieu scolaire.

La diminution, voire le tarissement, de plusieurs sources traditionnelles de financement (dont la contribution des organismes publics et des télédiffuseurs) viennent aggraver plus que jamais cette situation.

### Le cinéma : parent pauvre de l'audiovisuel

Tous les éléments mentionnés précédemment expliquent les inquiétudes que provoque la situation actuelle de notre cinématographie. Mais un autre phénomène, tout aussi fondamental, doit également être souligné. En effet, bien que le gouvernement ait créé, dès 1967, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (maintenant Téléfilm Canada) et qu'il y ait injecté, depuis près de dix ans, quelque 50 millions de dollars

par année dans la production, la distribution, le doublage et le marketing national et international des longs métrages, le cinéma est devenu peu à peu le parent pauvre du secteur audiovisuel canadien.

L'essentiel de l'effort du gouvernement canadien porte en effet sur la télévision, ce qui se conçoit aisément si l'on tient compte des enjeux culturels nationaux. Le cinéma est nettement moins favorisé. Plusieurs remettent d'ailleurs en question son importance et sa nécessité, comparant — souvent à tort et injustement — sa performance quantitative et qualitative à celle de la télévision. Cela mérite qu'on y regarde de plus près.

### Le boom de la télévision

Depuis la toute première loi sur la radiodiffusion canadienne votée en 1932, le contrôle public de la radiodiffusion s'est toujours inscrit dans la volonté des gouvernements de préserver la souveraineté culturelle du pays.

Cette volonté s'est d'abord affirmée par la création d'un réseau public de production et de diffusion. Radio-Canada/CBC requiert annuellement une contribution majeure de l'État, qui représente depuis quelques années près d'un milliard de dollars pour l'ensemble du pays.

Et, depuis les années 80, alors que s'imposait la nécessité de développer un secteur privé et indépendant dans cette industrie, c'est la télévision qui, en raison de son évolution rapide, de son immense popularité et de sa mondialisation, retient toujours de façon presque exclusive l'attention des instances gouvernementales. La télévision a donc bénéficié de plusieurs mesures successives, tant réglementaires que financières, ce qui a permis le développement articulé de notre système de radiodiffusion, lequel est cité en exemple dans le monde entier.

Cette intervention réfléchie et dynamique du gouvernement dans le domaine de la radiodiffusion a été rendue possible en grande partie parce que les ondes sur lesquelles sont diffusées les émissions de télévision font partie du domaine public, dont l'exploitation commerciale est un privilège que l'État peut réglementer.

De plus, depuis une douzaine d'années, la

né les effets bénéfiques que l'on constate aujourd'hui au Québec : le « star system » y est bien établi, les auteurs sont reconnus, les cotes d'écoute sont faramineuses, les compagnies de production sont bien consolidées et les ventes à l'étranger sont à la hausse. Voilà l'exemple parfait d'une réussite de l'intervention gouvernementale dans une société où les secteurs privé et public se côtoient, se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Contrairement au cinéma, la télévision canadienne a donc pu se développer dans un cadre protégé et réglementé, caractérisé notamment par l'imposition de quotas de diffusion et par d'autres exigences précises, qui prévoient notamment un réinvestissement partiel des revenus des diffuseurs dans la production de nouvelles émissions.

L'approche canadienne pour assurer le développement de la télévision demeure avant tout culturelle : elle tend à affirmer son originalité et sa différence. Cette stratégie, dynamique plutôt que défensive, consiste simplement à contrer une éventuelle domination étrangère des ondes en soutenant la croissance du volume de la production nationale et en privilégiant des émissions de qualité, enracinées dans nos réalités. Le succès de cette approche démontre qu'à partir d'une présence régulière et suffisante sur nos ondes, nos productions se révèlent tout à fait capables de soutenir la concurrence, de rejoindre et de « fidéliser » un large public.

La même stratégie devait d'ailleurs être appliquée parallèlement au cinéma d'ici. Toutefois, les moyens d'intervention disponibles, tant au niveau administratif que financier, se sont révélés plus restreints.

Bien davantage que la télévision, le cinéma relève directement des lois du libre marché. Il n'a donc pu bénéficier d'une intervention gouvernementale aussi globale et cohérente sur le plan de la réglementation. Les puissants majors américains ont ainsi eu le loisir d'occuper presque toute la place et de s'approprier les revenus d'exploitation considérables que génère le marché canadien, qu'ils ont simplement inclus dans leur « marché intérieur ». C'est ainsi que le long métrage américain domine outrageusement les écrans et le marché de la vidéo canadiens (ce qui est également vrai dans la plupart des autres pays occidentaux).

Les producteurs et les distributeurs canadiens font donc face, dans leur propre marché, à un environnement non seulement difficile mais dont le contrôle leur échappe.

Pourtant, le cinéma d'ici a bénéficié de certains avantages sur le plan financier. Il a reçu un soutien direct de la part des différents niveaux de gouvernement. Ainsi, du côté fédéral, on se rappellera que la production de longs métrages au Canada a bénéficié d'un mécanisme d'abri fiscal à compter du milieu des années 70. À l'époque, cette mesure stricte et économique a généré des productions qui n'étaient souvent que de pâles imitations de produits européens et américains, des films qui ne correspondaient à aucune réalité culturelle canadienne. Elle a aussi favorisé une infrastructure de production et de distribution aussi artificielle que fragile, qui privilégiait moins le cinéma lui-même que les investisseurs et les intermédiaires financiers. Par la suite, des changements significatifs ont été apportés aux règles de l'abri fiscal afin d'en réduire les abus. Enfin, et plus récemment, le gouvernement a remplacé son mécanisme d'abri fiscal par un crédit d'impôt remboursable. Cette mesure s'avère plus efficace et plus avantageuse pour les producteurs, même si elle ne génère pas de ressources additionnelles.

Malgré toutes ces initiatives gouvernementales et la contribution annuelle de Téléfilm Canada, un financement stable et adéquat fait toujours cruellement défaut au cinéma d'ici. En dépit de ses nombreux succès et d'incontestables signes de vitalité, celui-ci n'a toujours pas trouvé la place qui lui revient sur nos écrans.

**« L'essentiel de l'effort du gouvernement canadien porte sur la télévision, ce qui se conçoit aisément si l'on tient compte des enjeux culturels nationaux. »**

majeure partie des nouvelles ressources financières a été consacrée à ce secteur. Mentionnons, par exemple, la création en 1983 du fonds le plus important de Téléfilm Canada, soit le Fonds de développement d'émissions canadiennes de télévision, doté d'un budget annuel de 65 millions de dollars, de même que celle, plus récente, de plusieurs fonds privés à la suite de décisions du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC). Au total, dans l'ensemble du pays, près de 80 millions de dollars sont mis chaque année à la disposition des producteurs par l'intermédiaire de ces seuls fonds privés. Et cela, en sus des incitatifs fiscaux en vigueur, dont les mécanismes sont d'ailleurs particulièrement avantageux pour les productions télévisuelles.

Enfin, même si la situation de la télévision a beaucoup évolué récemment en raison de la multiplication des canaux et de la fragmentation des auditoires, il n'en reste pas moins que nos télédiffuseurs ont joué pendant une très longue période d'une position quasi monopolistique et qu'ils ont bénéficié d'un marché à toutes fins utiles captif. Cela leur a permis de réaliser des profits assez remarquables. Les grandes entreprises de télédiffusion qui sont à la tête de cette industrie disposent d'assises financières solides et sont en mesure d'entretenir des relations d'affaires régulières et fructueuses avec les producteurs indépendants. Ceux-ci bénéficient à leur tour de cet essor, d'autant plus que la production indépendante a été explicitement reconnue pour la première fois dans la loi sur la radiodiffusion de 1991.

La combinaison de toutes ces mesures a gé-

LYSIANE GAGNON



## Over our dead bodies !

À séparatiste, séparatiste et demi ! Telle semble être la devise de la partie la plus surexcitée du camp fédéraliste.

Hélas ! La surexcitation mène parfois au délire. Et le délire, à la violence. Il y a quand même une limite à jouer avec le feu. On peut bien s'amuser à échafauder des châteaux miniatures avec des allumettes... à condition qu'elles ne soient pas enflammées.

\*\*\*

L'idée d'extraire d'un éventuel Québec indépendant l'île de Montréal — et, tant qu'à y être, toutes les régions, de la Beauce à l'Outaouais, ou le NON l'aurait emporté lors d'un autre référendum sur la souveraineté — était, il n'y a pas si longtemps, l'une de ces idées farfelues qu'on ne se donne même pas la peine de commenter.

C'est William Shaw, un affable dentiste du West Island, qui l'avait lancée quelque temps avant le référendum de 1980. Personne ne l'avait pris au sérieux. Il faut croire que les esprits étaient alors plus équilibrés.

Faute de disciples, cette lumineuse intuition tomba dans l'oubli. Voilà que la perspective d'un troisième référendum qui pourrait bien, cette fois, aboutir à la souveraineté, la fait sortir des limbes.

Pire, une partie de l'intelligentsia canadienne-anglaise en fait son cheval de bataille ! C'est à ce rêve fou d'un Québec qui se laisserait gentiment dépouiller de sa métropole, que s'accroche maintenant une partie de la communauté anglophone de Montréal.

Cette utopie désespérée à quelque chose de touchant, et je le dis sans persiflage. Elle montre en tout cas la profondeur des liens qui unissent cette communauté à Montréal. Plutôt que de penser à Toronto ou à Vancouver, on se dit que la vie pourrait continuer comme avant, ici, à Montréal, même si le OUI l'emportait...

Cet espoir naïf peut être entendu comme un cri de désespoir, quand il vient de cette ancienne communauté montréalaise et québécoise qui est par ailleurs incapable de renoncer au Canada. Il a, pour l'instant, un côté positif : il retarde un second exode de massif, un exode dont Montréal ne se relèverait pas.

Quand, toutefois, l'on voit des intellectuels torontois entonner le même refrain, alors la perspective change. Il s'agit tout simplement d'une nouvelle stratégie — celle de la ligne dure, et d'une forme de chantage particulièrement crue visant à dresser, devant les Québécois tentés par l'aventure souverainiste, le spectre terrifiant d'une patrie démantelée.

C'est plus que du chantage : c'est un terrible aveu d'impuissance. Est-ce tout ce que ces gens ont à répliquer aux souverainistes ? N'ont-ils donc rien d'autre à dire, à la défense du Canada ? Auraient-ils déjà lancé l'éponge ?

\*\*\*

Amputé de son moteur économique, de sa vitalité culturelle et de sa partie cosmopolite — essentiellement tout le Sud-Ouest à partir du... boulevard Saint-Laurent, peut-être ? — il va de soi que le Québec ne serait plus qu'un corps exsangue, une sorte d'arrière-pays sans métropole.

Attention ! On est ici dans le domaine de la pure spéculation. Cela, en effet, ne se produira pas... sauf à l'intérieur d'un scénario de catastrophe à la yougoslave ou Montréal serait la première à périr. Sarajevo...

Séparer Montréal du reste du Québec ? « Over our dead bodies ! » diront, en anglais s'il le faut, d'innombrables francophones et sûrement aussi un bon nombre de gens d'autres communautés. « Over our dead bodies ! » — vous marcherez sur nos cadavres avant de séparer Montréal du Québec, diront-ils tant à Montréal qu'à Chicoutimi.

Le NON montréalais est trompeur, car les francophones montréalais ont voté OUI, grosso modo, dans la même proportion que la province. De toute façon, qui va croire que les francophones montréalais et outaouais, indépendamment de leurs opinions sur la souveraineté, accepteraient de devenir une minorité linguistique dans une 11<sup>e</sup> province majoritairement anglophone, noyée dans un Canada presque totalement anglophone ?

Quatre cents ans d'histoire pour en arriver là ? À un statut plus minoritaire encore que celui des Acadiens ?

Imaginez l'affaire ! Une ligne tirée quelque part au cœur de Montréal, comme à Berlin après la guerre. Les poches de résistance, les exilés de l'intérieur... Les fédéralistes de Rosemont, les souverainistes de Hull, les francophones de Hudson, les anglophones de Laval-Est, ramassant leur petits et fermant leurs écoles pour déménager dans l'autre zone...

La migration d'une partie considérable de la population, avec tout ce que cela comporte de ruptures et de souffrances, serait encore le scénario le plus optimiste. Après la Révolution tranquille, ce serait la Purification ethnique tranquille !

L'autre scénario — le pire — est plus probable.

Les Québécois, toutes origines confondues, ne sont pas plus congénitalement pacifiques que la moyenne des êtres humains. Or, l'histoire enseigne que toute division territoriale selon des lignes ethniques, linguistiques ou religieuses, porte en elle des germes de guerre. L'Inde et le Pakistan continuent de s'entre-déchirer aux frontières. Que dire de l'ex-Yougoslavie, un pays encore plus proche de nous parce qu'il est de tradition européenne ? Veut-on faire de Montréal une petite Irlande du Nord ?

Mais trêve de spéculation. Cette idée de partition est non fondée en droit. S'ils en avaient les moyens et s'ils étaient plus nombreux, les Américains pourraient séparer du Québec parce qu'ils forment indubitablement une nation, mais ni Montréal ni le sud-ouest du Québec ne correspondent à cette définition.

Mais, surtout, cette idée de partition est irréaliste. Il faudrait qu'une forte partie de la population soit prête à mettre en jeu la vie de ses enfants. Il faudrait la complicité des élus politiques à travers le Canada. Il faudrait que l'opinion internationale ferme les yeux, et que les États-Unis s'endorment aux frontières. Évidemment, on ne peut jamais rien exclure, même pas les pires folies — c'est une autre leçon de l'histoire. Mais je ne vais pas m'amuser à développer plus avant ce type de scénario.

J'ai le sentiment viscéral, la certitude de l'instinct, que cela ne se produira pas. Je ne peux pas davantage imaginer Montréal coupée en deux que de m'imaginer amputée de la moitié du cœur et de la moitié du cerveau.

C'est aussi simple, aussi bête que cela : une forte dose d'instinct, avec quelques gouttes d'optimisme.

# Arts Spectacles

## Musique



Julius Rudel, chef invité, et Christine Brewer, soprano : ce soir, demain matin et demain soir à l'OSM.

## Trois concerts viennois à l'OSM



CLAUDE GINGRAS

Des oeuvres associées à la ville de Vienne forment le quatrième programme de la série « Air Canada » de l'Orchestre Symphonique de Montréal, ce soir et demain soir, 19 h 30, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. En fait, cette « Soirée viennoise » sera transposée en « Matinée à Vienne » demain, 10 h 30, même salle, au troisième « Matin symphonique Métro » de la saison.

Pour la troisième saison consécutive, le programme viennois de l'OSM est confié à Julius Rudel, chef américain d'origine autrichienne et spécialiste de ce répertoire. La soliste, cette fois, est le soprano américain Christine Brewer, entendue à l'OSM en 1994 dans le solo vocal de la quatrième Symphonie de Mahler.

Le programme comprend une douzaine de sélections. On entendra Mme Brewer dans des extraits de *Der Zigeunerbaron*, de Johann Strauss, *Der Tzarevitch*, de Franz Lehár, et *Don Giovanni*, de Mozart, et des lieder orchestrés de Schubert. M. Rudel dirigera la 35<sup>e</sup> Symphonie de Mozart (la *Haffner*) et des ouvertures et valse.

### PIANOFORTE JEUDI SOIR

Invité aux concerts publics de la CBC jeudi soir, 19 h 30, Pollack Hall de McGill, l'ex-Montréalais David Breitman a choisi un programme Beethoven-Schubert qu'il jouera sur l'instrument de l'époque, le piano. De Beethoven : les *Bagatelles* op. 126 et la Sonate op. 110. De Schubert : la Sonate en do mineur, D. 958.

### PELLETIER ET DEBUSSY

Le pianiste Louis-Philippe Pelletier entreprend samedi soir, 20 h, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur, une intégrale Debussy en quatre récitals. Le premier programme sera composé de pièces isolées : *Réverie*, *Deux Arabesques*, *L'Isle joyeuse*, *Valse romantique*... Les recueils suivront les 24 février, 23 mars et 4 mai.

### RARETÉS À MUSICA CAMERATA

Musica Camerata Montréal a inscrit surtout des raretés à son concert de samedi, 20 h, Redpath Hall de McGill : Trio op. 11 de Fanny Mendelssohn, *Andante con moto* pour trio, de Grieg, et Trio de Charles Ives. En fin de programme : Trio op. 70 no 1 de Beethoven. Trois musiciens seulement en scène samedi soir : Berta Rosenohl au piano, Luis Grinhaus au violon et Carla Antoun au violoncelle.

### LORTIE À QUÉBEC

Louis Lortie joue les deux Concertos pour piano de Brahms demain soir et jeudi soir avec Pascal Verrot et l'Orchestre Symphonique de

Québec, à la salle Albert-Rousseau de Sainte-Foy.

### ROSSINI AU « MET »-RADIO

Le célèbre *Il Barbiere di Siviglia*, de Rossini, est au programme de la radiodiffusion en direct du Metropolitan samedi, 13 h 30, à CBF-FM. Dans les principaux rôles : Ruth Ann Swenson (Rosina), Mark Oswald (Figaro), John Del Carlo (Bartolo), Simone Alaimo (Basilio) et Raúl Gimenez (Almaviva). M. Gimenez avait chanté Almaviva à l'Opéra de Montréal en avril 1986. Au pupitre : Adam Fischer. Invité à l'unique entracte montréalais : Jean-François Lapointe, baryton.

### ALCAN ET LAPLANTE

Le Quatuor à cordes Alcan et le pianiste André Laplante seront les invités du troisième concert de Radio-Canada diffusé en direct de la salle Pierre-Mercure, lundi soir, 20 h. Le programme : Quintette op. 57 de Chostakovitch, Quatuor K. 387 de Mozart et, pour piano seul, Sonate K. 282 de Mozart et Impromptus en do majeur et en la bémol majeur de Schubert.

### SÉVILLE ET HAYDN

Lundi soir également, 19 h, à l'école Vincent-d'Indy : récital-conférence du pianiste Jean-Paul Sévilla consacré aux Sonates de Haydn. Au programme : les Sonates nos 2, 21, 22, 38, 43 et 44 au catalogue Hoboken.

### LES MUSICI AUX USA

Yuli Turovsky et ses Musici effectuent cette semaine leur deuxième tournée américaine de la saison. Cette fois, cinq villes les attendent : Chicago, Hartford, Burlington et Oshkosh et Wausau, au Wisconsin. *Airs d'Espagne*, du Montréalais José Evangelista, figure au programme de chaque concert. L'oeuvre sortira prochainement en disque.

### DUTOIT ET SZYMANOWSKI

Charles Dutoit, qui sera de retour à l'OSM le dimanche 4 février, dirigeait vendredi soir à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, l'Orchestre National de France dans une version concert de *Krol Roger* (« Le Roi Roger »), opéra de Szymanowski. Dans le polonais original, avec une distribution entièrement polonaise.

### LE DOMAINE FORGET

Le Domaine Forget, à Saint-Irénée, comté de Charlevoix, vient de publier la brochure donnant les détails de sa saison académique 1996, qui se tiendra du 2 juin au 25 août. Cette année encore, la liste des professeurs invités est considérable. Quelques noms : le metteur en scène Pierre Barrat (théâtre musical), Michel Lasserre de Rozel (chant choral), Hermann Baumann (cor), Roger Bobo (tuba), Sol Schoenbach (basson), Pierre Amoyal (violon), Hatto Beyerle (alto), Isolde Lagacé (administration des arts), Kenny Wheeler (jazz). On peut se procurer la brochure en s'adressant au Domaine, Saint-Irénée, G0T 1V0.

## Céline Dion, chevalier des Arts et des Lettres

« Une des meilleures ambassadrices de la langue française »

Agence France-Presse  
CANNES

Philippe Douste-Blazy, ministre français de la Culture, a remis hier à Cannes à l'occasion du 30<sup>e</sup> MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) les insignes de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres à Céline Dion.

La chanteuse, qui a triomphé cette saison en France avec l'album *D'eux* et la chanson *Pour que tu m'aimes encore*, devait être la vedette de la soirée d'hier organisée dans le cadre des concerts du MIDEM.

Le ministre a salué en Céline Dion « une des meilleures ambassadrices de la langue française » et « cette volonté de séduire qui la caractérise », en évoquant « une carrière jalonnée de triomphes, d'abord au Québec, puis aux États-Unis et en France ».

M. Douste-Blazy a remercié l'artiste « qui a permis à la culture française d'être mieux connue et appréciée dans le monde », saluant par ailleurs l'« exploit » qui a été le sien de vendre son dernier disque, *D'eux*, à 4,5 millions d'exemplaires dans le monde, dont trois millions en France.



Le ministre français de la Culture, Philippe Douste-Blazy, félicite Céline Dion.

TELEPHOTO Reuters

## Télévision

### Y a-t-il une vie après *La Petite vie* à RC ?



LOUISE COUSINEAU

C'était donc hier le dernier lundi soir de *Petite vie* pour plus de deux millions d'accrochés aux exploits en reprise de Popa et Moman. Y a-t-il une vie après *La Petite vie* ? On l'espère.

Lundi prochain à 19 h, Radio-Canada va nous offrir une toute nouvelle émission : un talk-show animé par deux enfants. Un concept de Stéphane Laporte, celui qui a fait le dernier *Bye Bye* qui a tant fait couler d'encre. *Bye Bye* qui a causé une crise d'énerverment sans précédent à la haute direction de Radio-Canada.

Concept audacieux, à une heure d'adultes, même s'il y a encore plein d'enfants dans le salon. La coanimatrice des *Couche-tôt* sera Marie-Pier Morand, la petite déléguée qui a déjà été la mini-Julie Snyder à *L'Enfer c'est nous autres* et dans les publicités Mastercard. Marie-Pier a aussi été Alys Robi enfant dans la minisérie du même nom à TVA en novembre.

Marie-Pier, neuf ans, aura le petit Maxime Desbiens-Tremblay comme coanimateur. Les recherches seront aussi des enfants. Avec une adulte pour contacter les invités.

Comme tous les nouveaux concepts, celui-ci pourrait être génial ou se casser la figure comme *Fred et cie* de sinistre mémoire. À ce moment-là, les téléspectateurs vont souffrir. Puisqu'au réseau TVA le lundi à 19 h, c'est la pénible comédie de situation *Soif de vivre*.

Soyons optimiste : Stéphane



La coanimatrice des *Couche-tôt*, Marie-Pier Morand, neuf ans, qu'on voit ici, a été Alys Robi enfant dans la minisérie sur la chanteuse : elle aura le petit Maxime Desbiens-Tremblay comme coanimateur.

Laporte est aussi le concepteur de *L'Enfer*. Une très bonne émission.

Et si le *Bye Bye* a fait beaucoup de malheureux, il a par ailleurs attiré 3 003 000 téléspectateurs le 31 au soir. Avec 1 158 000 pour la reprise du jour de l'An. Selon la maison de sondages BBM. Les chiffres de l'année dernière étaient de 3 334 000 et 916 000 pour la reprise du lendemain.

### Guy Crevier devient le numéro 1 de Vidéotron

En cette période d'incertitu-

de en attendant la conclusion de la transaction entre Vidéotron, Télé-Métropole et CFCF, on apprend que l'homme fort qui dirigera le navire dans la tempête sera Guy Crevier.

M. Crevier, 42 ans, était jusqu'à présent président et chef de la direction de Télé-Métropole inc. Il devient président de Vidéotron, en remplacement de Guy Lacroix, en poste depuis deux ans, qui réorientera sa carrière ailleurs. La nouvelle est annoncée par Serge Guoin, président et chef de l'exploitation du Groupe Vidéotron.

M. Crevier devient aussi pré-

sident du Conseil d'administration de Télé-Métropole, qui sera achetée par CFCF. Claude Chagnon restera vice-président du conseil du Groupe Vidéotron et assumera la présidence de Télé-Métropole pendant la période intérimaire.

Lorsque la transaction entre le groupe Vidéotron, propriétaire de Télé-Métropole et CFCF se concrétisera, Vidéotron qui aura avalé CF Cable deviendra le deuxième câble-distributeur au Canada, après Rogers et sur un pied d'égalité avec Shaw.

Et Télé-Métropole deviendra la propriété de CFCF, déjà propriétaire de Télévision Quatre Saisons. Qui dirigera le nouvel empire télé à ce moment-là ? Les paris sont ouverts.

### Les Héritiers donnent des reçus de charité !

Le téléroman *Les Héritiers Duval*, autrefois logé à 21 h à cause de son contenu scabreux, s'est plutôt assagi depuis qu'il est à 20 h. Dans le premier épisode après le retour des Fêtes mardi dernier, la bande de che-napans de Guillaume, qui voulait autrefois des cartes de crédit et était très menaçante, a changé de cap.

Voilà le groupe qui annonce que non seulement il veut aider le pauvre monde, mais qu'en plus, il va donner des reçus de charité.

J'ai personnellement eu du mal à croire à une conversion aussi totale. Et voilà que dans l'épisode de ce soir, il semble que Liza, la petite chanteuse qui bouclait ses fins de moins avec des téléphones érotiques, va se retrouver devant la joyeuse perspective d'une carrière en Europe. Adieu les téléphones roses.

Il ne reste plus qu'à la soeur de Guillaume à entrer chez les Carmélites !

## En bref

### LE GUIDE BLEU SE « MULTIMÉDIATISE »

Le *Guide Bleu* se « multimédiatise » lui aussi avec la sortie d'un premier CD-ROM sur les « Châteaux de la Loire / Val de Loire ». Le prochain sera le *Guide Bleu de Paris*. Ce nouvel outil touristique et culturel, plus riche et plus dynamique, avec 1550 illustrations (photographies, dessins, graphiques etc.), 20 séquences vidéo, 35 cartes et plans et 280 notices de dictionnaire, avec des milliers de liens pour se promener d'un thème à un autre, ne remplacera pas encore le vieux *Guide Bleu* de papier qu'on promène avec soi dans tous les villages, villes, châteaux ou sites archéologiques... Ce petit ouvrage amis restera toujours le document de base pour tous les amateurs de culture qui font du tourisme. Néanmoins, le CD-ROM a l'avantage, mal-

gré son prix et surtout celui du matériel dont il faut disposer, de permettre une préparation chez soi plus ludique et plus pédagogique de la visite d'un monument ou d'un voyage touristique.

### UN PRIX D'AMNISTIE POUR RDI

Le Réseau de l'information (RDI) a remporté le prix de journalisme dans la catégorie « Presse électronique francophone », décerné par Amnistie internationale-Canada, pour son émission *La moitié du monde* diffusée le 7 septembre 1995, qui portait sur le droit des femmes et l'Islam.

### DES BIG BANDS TOUTE L'ANNÉE

Vic Vogel a annoncé qu'à compter du 2 février Montréal aura un endroit pour accueillir toute l'année les big bands qui font les délices des amateurs de jazz. Le

Alley Cats présentera les vendredis soirs des big bands professionnels comme ceux de Vic Vogel, ou Jean-Pierre Carpentier, mais aussi des big bands des facultés de musique de l'université McGill, de l'université de Montréal, de l'université Concordia, de l'U.Q.A.M. et du collège Saint-Laurent, sous la direction de chefs d'orchestre professionnels. La programmation artistique du Alley Cats a été confiée à Benoît Piché trompettiste du groupe Les Colocs. Les jeudis soirs seront réservés aux « jam sessions ».

### SUTHERLAND TOURNERA AVEC DUGUAY

Donald Sutherland la vedette de *Jackals*, le prochain film du jeune réalisateur québécois Christian Duguay dont le dernier, *Screamers*, vient de prendre l'affiche avec Roy Dupuis et Peter Weller.

## LA QUESTION DU PUBLIC



Courez la chance de gagner 500\$ chaque jour!

Combien de rôles le comédien Michel Côté joue-t-il dans «Cruising Bar»?  
1. Deux    2. Quatre    3. Six    4. Huit

Réponse à la question précédente : 3-Pierre Vallières

\* Des frais de 99¢ par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

La Presse SRC Télévision

Pour participer, répondez à la question et composez le

1 900 870-LAIT (5248)\*

Je gagne jamais sans mon lait



Du lundi au vendredi à 17h 30

# Le MIDEM à l'heure du multimédia

« Démocratisation de la vie musicale »... débuts d'une « écriture interactive »

**DIDIER SALTRON**  
Agence France-Presse  
CANNES

Le multimédia suscite un intérêt croissant chez les professionnels de l'industrie musicale réunis à Cannes à l'occasion du 30<sup>e</sup> MIDEM, le marché international annuel de l'industrie musicale, certains y voyant une « démocratisation de la vie musicale », d'autres les débuts d'une « écriture interactive ».

Cyberspace, Internet, interactivité, création virtuelle, web, autoroutes de l'information appartiennent désormais au vocabulaire commun. S'agit-il d'un engouement passager, d'une révolution technologique qui aura un impact décisif sur la création musicale et sa conception ?

Selon David Roman, directeur de Apple Computer Europe, il existe actuellement sur le marché 25 000 titres disponibles en CD ROM, support dont le chiffre d'affaires mondial a atteint 1,5 milliard dollars en 1995. L'écart est encore immense avec l'industrie discographique qui, elle, a représenté, dit-il, 35 milliards de dollars pour la même année.

Les éditeurs phonographiques s'intéressent de près au multimédia. La plupart d'entre eux ont des sites sur Internet. Les prestigieux studios d'Abbey Road (Beatles, Pink Floyd...), à Londres, ont mis en place un « studio musical interactif », en collaboration avec Apple.

Pour MC Solaar, le multimédia représente une démocratisation de la création musicale,

la rendant plus accessible à chacun, grâce notamment aux « home studios », ces studios domestiques relativement peu onéreux, très sophistiqués, qui permettent au musicien de s'affranchir de la technologie et de la mettre à son service et non plus de la subir.

Guillaume Doré, le concepteur de ce CD Plus, estime qu'à terme on pourra créer des clips ou des chansons de manière interactive et que, progressivement, se mettra en place une écriture interactive comme il y a une écriture cinématographique.

« Une nouvelle génération de créateurs arrive », déclare pour sa part Denis Fortier, d'Infogrames, société française de multimédia. Nous sommes actuellement dans une période comparable à celle du clip il y a 15 ans, de nouveaux créateurs arrivent à maturité actuellement. »



Un triomphe!

SRC Montréal, Ce soir

Nadon a manifestement été visité par la grâce. Cette soirée sera mémorable autant pour la pièce que pour Nadon, au sommet de son art.

La Presse

Emu à en rire et à en pleurer!

Bravo Alice Ronfard!

Guy Nadon nous emmène au bord des étoiles.

CBF, La Grande

Scène du dimanche

Guy Nadon remarquable!

CFGL

Vraiment inoubliable!

SRC, CBF, Bonjour

## Supplémentaires

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts

les 17, 20, 21 février à 20 h

Billets en vente à la PdA : 842-2112

et Admission : 790-1235

# Cyrano

de Bergerac d'Edmond Rostand

Mise en scène d'Alice Ronfard avec Guy Nadon

Une présentation

Natrel

Théâtre du Nouveau Monde

Salle Pierre-Mercure

Centre Pierre-Péladeau

300, boul. de Maisonneuve Est Métro Bern

Réservations : 987-6919 Admission : 790-1245

Du mardi au vendredi 20 h, samedi 16 h et 21 h.

En coproduction avec le Théâtre français du CNA

Complet à la Salle Pierre-Mercure jusqu'au 14 février

tmn

CFGL 105.7 fm

La Presse

## MAISON D'ACCUEIL POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ



Le Chaînon, c'est aussi la liberté

Depuis 60 ans

Tél.: 845-0151

## À vos affaires

AVEC MICHEL GIRARD

CE SOIR 21h30

OU JEUDI 19h30 OU DIMANCHE 14h30



Prendre des REER pour éviter la mise? Encore faut-il savoir lesquels font notre affaire...

FONDS La Presse CRAC730 BANQUE LAURENTIENNE 512

Radio Québec OUVREZ, VOUS VERREZ.

## SPECTACLES

### Salles de répertoire

**BELLE DE JOUR**  
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.  
**CHEMIN BRUT DE LISETTE ET ROMAIN (LE)**  
Cinéma ONF : 18 h 30.  
**IL GRIDO**  
Conservatoire d'art cinématographique : 20 h 30.  
**IMAX - LES AILES DU COURAGE - AFRICA LE SERENGETI**  
Vieux-Port de Montréal : 10 h 15, 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 19 h ; 21 h (version anglaise). On peut vérifier l'horaire des représentations en téléphonant à 496-IMAX.  
**KICKING & SCREAMING**  
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.  
**MANUFACTURING CONSENT : NOAM CHOMSKY AND THE MEDIA**  
Cinéma ONF : 20 h 30.  
**MEMORIES OF A PREVIOUS LIFE / AFTERLIFE**  
Cinéma ONF : 20 h 45.  
**MISSION (THE)**  
Cinéma du Parc (1) : 19 h.  
**MYSTERY OF RAMPO (THE)**  
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 30.  
**N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR**  
Cinéma Parallèle : 19 h, 21 h 30.  
**TIBETAN BOOK OF THE DEAD (THE)**  
Cinéma ONF : 18 h 45.  
**USUAL SUSPECTS (THE)**  
Cinéma du Parc (1) : 14 h 45.  
**WHITE MAN'S BURDEN**  
Cinéma du Parc (1) : 17 h.

### THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)

**La Cantatrice chauve et La Leçon**, d'Eugène Ionesco. Mise en scène de Daniel Rousset. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 21 h ; dim., 15 h.

### THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, Ave. des Pins e.)

**La compagnie des hommes**, de Edward Bond. Trad. de Michelle Allen. Mise en scène de Lorraine Pintal : 20 h.

### THÉÂTRE LA LICORNE (4559, Papi-neau)

**Addolorata**, de Marco Micono. Mise en scène de Olivier Reichenbach. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

### SALLE DU GESU (1200, Bleury)

**L'Antichambre**, de Jean-Claude Brisville. Mise en scène de Fernand Rainville : 20 h.

### ESPACE GO (4850, St-Laurent)

**Variations sur le canard**, de David Mamet. Texte français de Normand Canac-Marquis. Mise en scène de Fernand Rainville. Avec Pierre Collin et Jacques Godin. Du mar. au sam., 20 h.

### ESPACE LIBRE (1945, Fullum)

**Conte pour l'oeil avide**, de Carole Nadeau. Mise en scène de René Edgard Gilbert. Avec Yves Bourque, Jacinthe Chaussé, Luc Morissette et Elizabeth Walling. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

### THÉÂTRE ST-DENIS

Demain matin, Montréal m'attend, de Michel Tremblay et François Dompierre. Mise en scène de Denise Filatrault : 20 h.

### CENTAUR (455, St-François-Xavier)

**Antony and Cleopatra**, de William Shakespeare. Du mar. au sam., 20 h ; mat., sam., 14 h ; dim., 14 h.

### Variétés

**LE PETIT BAR (3451, St-Denis)**  
Hélène Billette : dès 21 h.

**QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)**  
Quartette François Marc-Aurèle : dès 21 h.

**L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)**  
Ron Séguin, Camille Bélisle, Agostino Di Giorgio et Frank Lozano : dès 21 h.

**BALATTOU (4372, St-Laurent)**  
Cheb Dingo : 22 h.

**CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)**  
Blue Grass : dès 21 h.

**VOLTAIRE (11, Prince-Arthur o.)**  
Geoulah : dès 21 h.

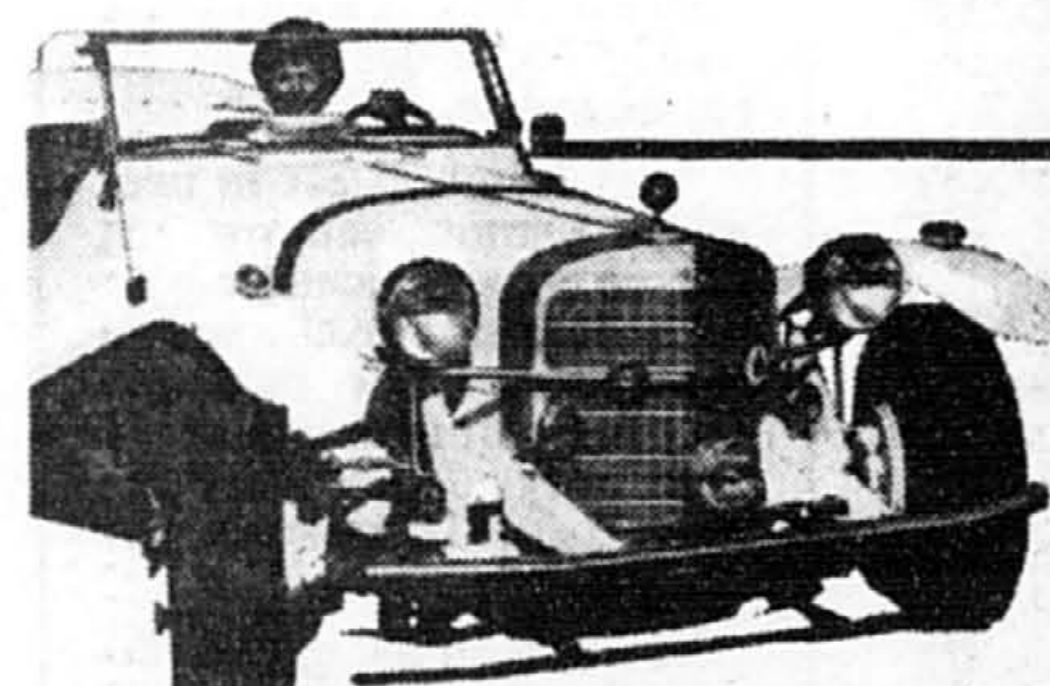
**CLEO'S (4062, St-Laurent)**  
Trio Geoff Lapp : dès 21 h.

**CENTRE CULTUREL HENRI-LEMIEUX (7644, Edouard, LaSalle)**  
Une voix, un piano, avec Jano Bergeron : 14 h.

## Théâtre

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau, 300 e., de Maisonneuve)**  
**Cyrano de Bergerac**, d'Edmond Rostand. Mise en scène d'Alice Ronfard. Avec Guy Nadon. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 21 h.  
**THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)**  
**Drôle de couple**, de Nell Simon. Mise en scène de Monique Duceppe. Trad. de Benoit Girard. Avec Luc Guérin, Marcel Leboeuf, Yvan Benoit, Jean-Pierre Chatrand, Jean Deschênes, Maude Guérin, Esther Lewis et Guy Migault. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h, 20 h 30.

# LES MEILLEURS MOMENTS !!!



**Km/h : Les bolides**  
Ce soir, 19 h



Une invitation à la DÉCOUVERTE

**Filière D : La peau et les os**  
Ce soir, 20 h



## Votre soirée de télévis

La Presse

### Choix d'émissions par Louise Cousineau

**19:30 2 - LA FACTURE**  
Sujets: Un certificat d'école technique qui coûte cher mais qui ne vaut pas cher; que valent les garanties des maisons neuves.

**19:30 18 - TEMPS PRÉSENT**  
Les vedettes et leurs relations avec les paparazzi.

**20:00 17 - CONSOMMATION**  
Menu créole, disques audio-numériques et sports d'hiver pour enfants.

**20:00 37 - TINA TURNER WHAT'S LOVE?**  
En reprise, un show de Tina Turner qui interprète ses plus grands succès.

**20:00 57 - LA PEAU ET LES OS**  
Documentaire de Johanne Prigent sur l'anorexie et la boulimie chez les adolescentes.

**21:00 6 - WITNESS**  
Reportage sur des femmes dans des pays en voie de développement qui ont servi de cobayes pour un implant contraceptif américain.

**21:00 10 - LE MATCH DE LA VIE**  
Sujets: les implants mammaires, les jeunes au volant et le cirque Eloise: des lles-de-la-Madeleine à New York.

**21:00 23 - FRONTLINE**  
Portrait du caïd colombien de la drogue Pablo Escobar qui a été descendu par une armée de policiers et d'agents spéciaux.

**21:30 17 - A VOS AFFAIRES**  
Un sujet toujours compliqué pour les novices: comment choisir un REER.

**22:00 35 - BESOIN D'AMOUR**  
Invités: Roy Dupuis et le réalisateur Christian Duguay, au sujet de leur nouveau film *Screamers*.

**22:30 10 - CHA BA DA**  
Invités: Jean-Pierre Ferland et Francis Reddy.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2, 9, 13	Ce soir	Country centre-ville	La Facture / Plan de garantie...	Les Héritiers Duval	Scoop	Le Téléjournal	Le Point (22-24)	Sport / Météo (23-25)	Découverte	2, 9, 13			SRC
TVA	4, 8, 10, 17, 18	Le TVA	Piment fort / M. Barrette	Chambres en ville	Place Melrose	Le Match de la vie / Les Implants mammaires	Le TVA	chaBada / Jean-Pierre Ferland, Francis Reddy	Sports / Loteries	4, 8, 10, 17, 18			TVA	
RO	15, 17, 24, 45	Passé-Partout	La Maison de Oulmizie	Le Québec aujourd'hui	...cirque de Véronne	Consommation	Design	À vos affaires	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	Cinéma / DELICATESSEN (3) avec D. Pinon, J.-C. Dreyfus	15, 17, 24, 45		RO
TOS	16, 30, 35	Guerre des clans	Flash	Elle écrit au meurtre	Ginéma / TREMORS (5) avec Kevin Bacon, Fred Ward	Besoin d'amour	Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra	16, 30, 35			TOS	
CBC	5, 6	Newswatch	Inside Qc	Market Place	the fifth estate	Witness	CBC News	News	Taxi	5, 6			CBC	
CTV	12, 8	Pulse	E.T.	Lifestyle	Roseanne	Hudson Street	Home Improv.	Roseanne	W5 with Eric Mailing	CTV News	Pulse	12, 8		CTV
ABC	22	News	ABC News	Roseanne	Home Videos	State of the Union Address	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)	ABC 22			ABC	
CBS	3	News	CBS News	E.T.	The Client	Republican Response (22-15)	Commentary	Late Sh. (23:35)	Tonight (23:35)	CBS 3			CBS	
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Frasier	3rd Rock...	Tonight (23:35)		NBC 5			NBC	
ONT	33, 57, 12	Newshour	Nightly Bus.	Newshour	Tina Turner What's Love? Live	Rock and Roll (7-8/10)	EastEnders	Crime Story	57, 12				ONT	
INQ	24	Pignon sur rue	Voit	Panorama / ...en ligne	...comptes	Parfums...	Le Château de cartes (3/4)	Le XXe Siècle	Panorama / ...en ligne	INQ			INQ	
A & E	24	Ghostwriter	Bill Nye	Inquiring...	Winter Coll.	Studio 2	Vicar...	...Dead Donkey	A Child's Grief	Imprint	24		A & E	
BRAVO	A & E	Quincy M.E.	The Equalizer	Biography: Charles Manson	Cinéma / A TOUCH OF FROST: WIDOWS AND ORPHANS (4)	Law & Order	The Avengers	BRAVO					BRAVO	
CANAL D	BRAVO	Jaco Pastorius	Bravonews	Ballade	Bluesband - Masters of American Music	PDO Bach	Luciano Pavarotti in Concert	The Avengers	CANAL D				CANAL D	
DISC.	CANAL D	Animalier: requins	Kilomètre-heure	Filière D / LA PEAU ET LES OS (4) avec Hélène Bélanger	Les Champions	Cinéma / MES DEUX HOMMES	CANAL D						DISC.	
FOX	DISC.	Beyond 2000	@ discovery.ca	Great Parks	Magical Worlds	Behaving Like Animals	The Know Zone	Choppers	@ discovery.ca	DISC.			FOX	
FOX(Ont)	FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Encounters	State of the Union Address	Star Trek: The Next Generation	Baywatch	FOX			FOX(Ont)	
MP	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)			MP	
NW	MP	Planète Rock	Les Bombes	1 x 5	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo	MP					NW	
RDI	NW	World News	Bus. World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Antiques Roadshow	The National	National Sports	NW		RDI	
RDS	RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / La Guerre des pâtes	Le Téléjournal	Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Sport	RDI		RDS	
SE	RDS	Bowling (17:30)	Sports 30 Mag	Motoneige	Omnium de quilles	Boxe / Ruelas - Nelson	Sports 30 Mag	Mag olymp.	RDS				SE	
TMN	SE	Justice aveugle (17:20)	Elles n'oublient jamais (18:50)	Cinéma (20:35)	Le Bagarreur de rue	Le Bâtard de Dieu (22:40)	TMN						TMN	
TSN	TMN	Les Amoureuses (17:30)	Richie Rich (19:15)	Intersection	Before the Rain (22:45)	TSN							TSN	
TV5	TSN	WWF (17:30)	Sportsdesk	Inside Sports	Basketball NCAA / Michigan - Indiana	USA Bodybuilding Champ.	Hockey WHL / Match des Étoiles	TSN						TV5
YTV	TV5	Des Chiffres...	Studio... (18:25)	Journal FR2	Temps présent	Ça se discute	Paris / Météo	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)	YTV		YTV	
	YTV	Super Dave	Earthworm Jim	Bump...	Goosebumps	Must Be Mad!	Tarzan	Super Dave	Whose Line...	Neon Rider	Catwalk		YTV	

CABLE : A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - F 21 = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

## CINÉMA

### Les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. *Douze singes*, mettant en vedette Bruce Willis, domine largement le box-office cette semaine. D'autre part, Richard Dreyfuss n'aura mis beaucoup de temps pour propulser *L'Opus de M. Holland* parmi les dix films les plus courus de la semaine. Dès sa première semaine en salles, *L'Opus de M. Holland* se classait en seconde position de box-office.

#### BOX-OFFICE

##### Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Douze singes.....	137250\$	34	841427\$
L'Opus de M. Holland.....	74205\$	12	74205\$
Jumanji V.F.....	72096\$	39	1373539\$
Oeil pour oeil.....	69639\$	21	69639\$
Mr. Holland's Opus.....	55739\$	10	55739\$
Twelve monkeys.....	55348\$	14	418452\$
From dusk till dawn.....	54935\$	12	54935\$
Le cobaye.....	47063\$	32	112367\$
Le bonheur est dans le pré.....	40899\$	4	40899\$
Histoire de jouets.....	38745\$	23	1176409\$

##### À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Le bonheur est dans le pré.....	40899\$	4	40899\$
Les anges gardiens.....	6787\$	3	281579\$
Les apprentis chevaliers.....	6407\$	11	153659\$

##### Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
Seven.....	1626\$	18	900209\$
Le confessionnal.....	5079\$	17	475084\$
Le hussard sur le toit.....	3072\$	16	609381\$

## Los Angeles veut rallumer son « couloir aux néons » de Wilshire Boulevard

Associated Press  
LOS ANGELES

La ville de Los Angeles va redonner des couleurs au célèbre « couloir aux néons » de Wilshire Boulevard, en remettant en service les enseignes lumineuses qui ont inspiré à Raymond Chandler les aventures de son héros de roman, le détective privé Philip Marlowe.

La municipalité, qui dépense 300 000 dollars pour réparer la trentaine de panneaux lumineux de ce quartier situé à l'ouest du centre-ville, devrait organiser une cérémonie de rallumage en mars, selon Adolfo Noda, directeur du département des affaires culturelles.

Avec ses hôtels de standing, ses appartements luxueux, ses

bureaux, ses églises et ses synagogues, Wilshire Boulevard a constitué le centre de la vie sociale et commerciale de la ville jusqu'à la fin des années 40. Les célébrités, et notamment les vedettes d'Hollywood, fréquentaient les dômes de l'hôtel Ambassador où se produisaient Lena Horne et d'autres artistes.

La popularité du quartier s'expliquait en partie par la magie des grandes enseignes au néon qui clignotaient sur le toit des appartements et des hôtels comme le Gaylord, l'Ansonia, le Normandie ou le Piccadilly.

#### L'exemple de Packard

Les premières enseignes sur la côte Ouest sont apparues en 1923. Earle Anthony, un conces-

sionnaire Packard, est revenu d'un voyage à Paris avec deux panneaux orange et bleu pour illuminer son magasin. De nombreux commerçants ont suivi son exemple et éclairé ainsi les rues de la ville sur des kilomètres. « Les automobilistes s'arrêtaient pour les regarder », note Michael Webb, un écrivain en architecture de la ville, auteur de *La magie du néon*.

L'éclairage au néon et les habitations alors en vogue de Wilshire Boulevard ont constitué le décor familier des romans noirs de Raymond Chandler. Ainsi dans *La petite soeur*, l'auteur d'origine britannique écrit : « Les lumières étaient merveilleuses. Un monument aurait dû être construit en l'honneur de l'homme qui a inventé les lumières au néon... il a vraiment

créé quelque chose à partir de rien. »

« Raymond Chandler aimait les néons », souligne M. Nodal. Il a vécu juste à côté du couloir de Wilshire pendant la plus grande partie de sa vie. Son œuvre est liée aux lumières nocturnes de Los Angeles.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le quartier a été plongé dans le noir, dans la crainte de bombardements par les Japonais. La plupart des enseignes n'ont jamais été rallumées après le conflit et le quartier a connu une désaffection progressive au profit de Beverly Hills, Century City et de l'ouest de la ville.

Depuis quelques années, l'hôtel Ambassador a fermé et les rues de Wilshire semblent aussi mal famées que dans les aventures de Philip Marlowe.

## Des milliers d'Américains s'unissent ( SOS ) pour sauver leurs statues

Associated Press  
WASHINGTON

Des milliers d'Américains s'unissent pour sauver leurs statues en participant depuis deux ans à « Sauvons les sculptures d'extérieur » ( SOS ), un programme ambitieux soutenu par la Smithsonian Institution.

Dans toutes les grandes villes du pays, plus de 15 000 personnes, organisations privées et publiques ont rejoint le SOS pour tenter de protéger les statues du pays victimes des vandales et de la négligence. Les bénévoles recensent et, si nécessaire, restaurent les oeuvres d'art.

Pour le moment, 22 000 sculptures — au sens très large du terme puisqu'elles englobent par exemple le cratère d'un volcan de 19 kilomètres de largeur en Arizona — ont été recensées. Plus de la moitié auraient besoin d'être restaurées et, dans 10 pour cent des cas, une intervention urgente s'imposerait.

À Washington, ces mêmes statues sont régulièrement endommagées par des vandales, comme celle d'Andrew Jackson sur la place Lafayette, à qui on a volé ses étriers, et celle de Thaddeus Kosciusko, un héros de la révolution polonaise installé dans un parc près de la Maison-Blanche, dont le sabre et le couvre-chef ont disparu.

Chaque communauté utilise ses propres critères pour déterminer ce qui entre ou non dans la catégorie de statue.

Le recensement devrait être terminé en 1997. Financé grâce à des dons privés, il a incité de nombreuses municipalités à restaurer leur patrimoine culturel. En Californie, 40 000 dollars ont été collectés pour sauver la seule statue de l'État, la Madone de la piste, une oeuvre représentant une femme colon et son enfant, très endommagée par un tremblement de terre.

À Americus ( Georgie ), Sammy, une statue de cuivre repré-

sentant un soldat de la Première Guerre mondiale, attaquée par les pluies acides, est remise à neuf. En Floride, au large de Key Largo, de nombreux habitants plongent avec des feuilles de plastique et des crayons gras pour saisir l'image du Christ des abysses, une statue en bronze immergée par neuf mètres de fond en 1965. La sculpture, haute de 2,36 mètres, est la réplique d'une statue immergée près de Gènes, en Italie.

SOS est le plus grand mouvement de bénévolat culturel qui se soit jamais manifesté aux États-Unis, selon les administrateurs du programme, le Musée national de l'art américain du Smithsonian et l'Institut national pour la conservation des biens culturels. Nicholas Veloz, conservateur régional des sculptures et des monuments d'extérieur à Washington, espère qu'il permettra de sensibiliser davantage d'Américains à leur patrimoine culturel.

## Babylon Zoo en tête

Reuter

LONDRES

Babylon Zoo, groupe rock dirigé par un chanteur d'origine mi-asiatique mi-américaine, Jan Mann, a détrôné George Michael en tête des ventes en première semaine en Grande-Bretagne avec son premier disque, *Spaceman*. Plus de 500 000

exemplaires de l'album ont été vendus dans la semaine qui a suivi sa sortie, soutenant la comparaison avec des légendes du rock comme Bowie et les Beatles. George Michael et son *Jesus to a Child* est ainsi relégué en deuxième place. *Spaceman* pourrait bien devenir la meilleure vente chez la maison de disques EMI depuis les Beatles.



Mélomane: personne qui aime la musique avec passion. (Le Petit Robert)

### INVITATION À LA MÉLOMANIE

Une série de huit cours d'initiation à la grande musique

Approche dynamique basée sur l'écoute

Documentation abondante fournie

Claudio Ricignuolo

de l'Orchestre Métropolitain

COÛT: 200 \$

Séances d'information gratuites

Renseignements: 385-5015

La Presse

présente

# 20 humoristes au pouvoir!

## Le tout nouveau spectacle des Parlementeries 2

3 soirées exceptionnelles au profit du Musée Juste pour rire



Pierre Légaré  
Chef de parti



Normand Brathwaite  
Président de l'Assemblée



Serge Grenier  
Chef de parti

Un cadeau pour la St-Valentin?  
Billets en vente  
dès maintenant!



Yvon Deschamps



Daniel Lemire



Michel Courtemanche



Mario Jean



Anthony Kavanagh

Jean-Michel Anctil, Serge Chapleau, Carole Dion, Alain Dumas, Guylaine Guay, Bruno Landry, Sylvie Legault, François Léveillé, François Morency, Martin Petit, Michel Rivard, Dany Turcotte et plusieurs autres!

Une idée originale de : Pierre Légaré • Direction artistique : Jean-Pierre Plante • Mise en scène : Denis Boucharb • Réalisation : Claude Maber

13, 14 ET 15 FÉVRIER, 20 H AU THÉÂTRE ST-DENIS

RÉSERVATIONS: 845-2322

CKOI  
96.9 FM

Juste  
pour  
rire



Joni Mitchell

## Joni Mitchell et Boulez couronnés en Suède

Reuter

STOCKHOLM

La chanteuse rock canadienne Joni Mitchell et Pierre Boulez, compositeur français de musique contemporaine, ont remporté le prix polaire de musique, décerné depuis cinq ans par l'académie suédoise de musique.

Ils recevront chacun la somme d'un million de couronnes suédoises ( 147 500 \$ ) des mains du roi de Suède, en mai.

Joni Mitchell est la première femme récompensée par ce prix. L'académie le lui a décerné car elle représente selon elle « peut-être la plus talentueuse et la plus polyvalente des femmes dans le monde du rock ».

Pierre Boulez, âgé de 70 ans, l'a emporté parce que « sa musicalité profonde, son intelligence limpide et une rare clairvoyance lui ont permis d'agir dans un domaine plus étendu que la grande majorité », déclare l'académie.

Ces dernières années, le prix polaire a couronné des noms comme l'ex-Beatle Paul McCartney, le jazzman Dizzy Gillespie ou Elton John.



Pierre Boulez

## Sundance : 34 films en compétition

Associated Press

PARK CITY, Utah

Le festival du film de Sundance, la plus importante manifestation du film indépendant aux États-Unis, devrait accueillir 9000 cinéastes, acheteurs et cinéphiles pendant 10 jours.

Créé par l'acteur-réalisateur Robert Redford en 1981, le festival est devenu une vitrine pour les films américains tournés en dehors du système des studios. C'est aussi une manifestation où certains observateurs d'Hollywood viennent découvrir de jeunes talents.

Cette année, 34 films sont en compétition, dont *Losing Chase*, qui marque les débuts de réalisateur de l'acteur Kevin Bacon.



La Cantatrice Chauve

# Ionesco au Rideau Vert : un pur délice

JEAN BEAUNOYER

C'est du grand théâtre que présente actuellement le Rideau Vert. Le charme du spectacle monté par Daniel Roussel est irrésistible, fascinant jusqu'à la déroute. Bien sûr qu'il faut jouer le jeu absurde de Ionesco, se laisser prendre et suivre cette exécution du langage et de la logique.

La vie n'est pas logique et Ionesco a osé le dire et l'illustrer magistralement sur scène. Étrange univers que celui du grand maître de l'absurde que Roussel et les comédiens ont occupé avec un rare bonheur et une rare maîtrise.

Il faut d'abord souligner avec un crayon gras, la scénographie qui doit être celle de Roussel avec la collaboration de Claude Goyette qui a particulièrement soigné les décors.

Roussel avait déjà imaginé la plus impressionnante scénographie que j'ai vue au théâtre avec une pièce sur l'univers de *Ubu* à la NCT, il y a quelques années. La piste d'un vieux cirque, une grande porte ouverte, un jet de lumière et le bruit du vent. Éblouissant.

Cette fois-ci, il a su utiliser comme personne avant lui au Rideau Vert, le plateau tournant. Des colonnes droites, d'autres pen-

chées, une horloge au-dessus et les aiguilles qui balancent quand sonnent l'heure. Déjà c'est l'absurde.

Les personnages sont installés sur des chaises, attendent la visite et s'ennuient. Le plateau tourne toujours et les mots tourbillonnent. On parle pour ne rien dire mais a-t-on déjà dit quelque chose d'intelligent dans un salon ?

Les Smith, les Martin, le Capitaine et la bonne vomissent des banalités, clichés, dictons qui nous permettent d'assister à la dislocation complète du langage.

Finalement on sonne, c'est personne qui sonne mais on répond à quatre reprises avant de recevoir la visite du pompier qui avait bien sonné mais qui s'était caché à la troisième reprise.

Longue discussion sur personne qui sonne et la personne qui sonne. Difficile de communiquer quand personne ne comprend les mêmes mots. Il faudra revenir aux exercices de vocabulaire et de diction avec les cacocoyers et les cacocoyères. Et le plateau tourne encore plus vite.

Dans *La Leçon*, le langage devient dangereux. Le langage devient meurtrier. Le professeur a déjà exécuté 40 élèves durant la journée et sa bonne s'inquiète puisque le vieux monsieur se surmène. Son élève

éprouve beaucoup de difficultés à additionner 2 et 2 mais peut facilement multiplier les millions.

Le professeur s'impatiente de la fin de la leçon et n'a d'autre choix que de pointer son élève. Encore une fois. Presque la routine. Et c'est par le langage qu'il sera poussé à lui enlever la vie.

Il fallait pour rendre ce chef-d'œuvre de Ionesco, une équipe de comédiens exceptionnels et chacun d'eux s'est manifestement surpassé au Rideau Vert. Il faut voir Carl Béchard jouer la bonne dans *La Leçon*. Il faut voir Normand Chouinard interpréter le pompier dans *La Cantatrice chauve*. Il faut voir Hélène Loisel qui semble presque aussi jeune que Markita Boies dans ce spectacle, Jean Marchand qui j'ai eu bien du mal à reconnaître ainsi que Christiane Proulx et Violette Chauveau.

Un délice, une aventure théâtrale inoubliable que je veux revoir et que vous reverrez sans doute. On ne se lasse jamais de Ionesco et c'est sa grande revanche sur la mort.

*La Cantatrice Chauve* et *La Leçon* d'Eugène Ionesco. Mise en scène de Daniel Roussel, décors de Claude Goyette, costumes de François Barbeau, éclairages de Claude Accolas, accessoires de Jean-Marie Guay, environnement sonore de Diane Lehoucq. Avec Hélène Loisel, Normand Chouinard, Markita Boies, Jean Marchand, Violette Chauveau, Carl Béchard et Christiane Proulx. Au Théâtre du Rideau Vert du 16 janvier au 10 février.

# La Chine affirme lutter de son mieux contre le piratage

Agence France-Press

PEKIN

La Chine a affirmé hier faire tout son possible pour éradiquer le piratage audiovisuel et informatique en réponse aux États-Unis qui l'accusent de laxisme et brandissent à nouveau la menace de sanctions commerciales. Un responsable du Commerce

extérieur chinois, cité par le *China Daily*, a indiqué que la Chine est déterminée à renforcer la lutte contre le piratage mais n'escompte pas pour autant éliminer le phénomène du jour au lendemain compte-tenu de son ampleur et de sa complexité. « La protection des droits de propriété intellectuelle est une tâche difficile. Il n'est pas réaliste

d'espérer que les violations cesseront prochainement », a déclaré ce responsable dont l'identité n'a pas été mentionnée.

Le gouvernement chinois va continuer d'améliorer la législation et de renforcer l'application des lois, a-t-il ajouté, précisant que des centaines de milliers de disques compact (CD) et de logiciels informatiques ont été saisis

lors d'un dernier au cours d'une campagne pour laquelle 3000 inspecteurs travaillaient quotidiennement. Tous les fabricants de CD ont été forcés de se réenregistrer et des usines ont été fermées, a-t-il indiqué, appelant les pays étrangers à coopérer davantage et à « respecter leurs engagements » pour obtenir de meilleurs résultats.

**LES CINÉMAS**

**FAMOUS PLAYERS** 4.99 EN MATINÉE TOUS LES JOURS REPRÉSENTATIONS AVANT 18h00

**ÉCRAN GÉANT! QUALITÉ DU SON!** 4.99 LA FIÈVRE DU MARDI TOUS LES JOURS aussi le MERCREDI à 4.99 aux ANGRIGNON, LAVAL et VERSAILLES

Horaires du 21 au 25 janvier 1996 INFO-FILM: 866-0111

<b>PARISIEN</b> 480 Ste Catherine 866-3856 HISTOIRE DE JOUETS (G) 12-15-20-4-15-6-45-9-10 LES MISÉRABLES (G) 8:30 AUGUSTIN (G) 12-25-2-10-4-20-6-50 BIO-DOME V.F. (G) 2:00-4:00-7:00-9:00 LES ANGES GARDIENS (13+) 12-35-3-00-5-15-7-35-9-50 OËIL POUR OËIL (13+) 1:30-4-20-7-15-9-30 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-40-3-30-6-45-9-45 SABRINA (G) 1:54-15-7-00-9-35 LES APPRENTIS CHEVALIERS (G) 12:00	<b>F.P.8-GREENFIELD PK</b> 599 boul. Taschereau 672-2229 HISTOIRE DE JOUETS (G) 12-15-20-4-15-6-45-9-10 lun, jeu 7-10-9-10 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-45-3-45-6-45-9-45 HEAT (16+) 1:45-3-00-5-20-9-00 lun, jeu 8:30 OËIL POUR OËIL (13+) 12-30-2-50-4-55-7-05-9-20 lun, jeu 7-05-9-20 APPRENTIS CHEVALIERS (G) dim, mar 12-35-2-30 HEAT (16+) 1:45-3-00-5-20-9-00 lun, jeu 8:30 BIO-DOME V.F. (G) 1:15-3-10-5-20-7-30-9-35 lun, jeu 7-30-9-35 EYE FOR AN EYE (13+) 3:00-5-15-7-20-9-30 lun, jeu 7:20-9:30
<b>CENTRE EATON</b> 705 Ste Catherine 985-5730 TWO IF BY SEA (G) 12-55-3-05-5-15-7-25-9-45 EYE FOR AN EYE (13+) 1:00-3-10-5-20-7-35-9-50 TOY STORY (G) 12-30-2-45-4-45-7-05-9-15 SABRINA (G) 1:54-15-7-00-9-35 LE COBAYE 2 (13+) 12-40-2-50-5-05-7-15-9-25 BIO-DOME (G) 12-45-2-55-5-05-7-20-9-30	<b>LAVAL</b> 1600 boul. Le Corbusier 688-7776 LE COBAYE 2 (13+) 12-30-2-30-4-50-7-20-9-40 MR HOLLAND'S OPUS (G) 12-20-3-30-6-40-9-40 BIO-DOME V.F. (G) 12-40-2-45-4-40-7-10-9-10 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-35-3-25-6-35-9-35 SABRINA V.F. (G) 6:50-9:50 dim 12-15-2-45-5-05-9-50 APPRENTIS CHEVALIERS (G) dim 12-05-2-05-10-10 HEAT (16+) 1:45-3-00-5-20-9-00 HISTOIRE DE JOUETS (G) 12-15-2-05-4-30-6-45-9-00 TOM AND HUCK (G) dim 12-35-2-40-4-45 TWO IF BY SEA (G) 7-25-9-40 OËIL POUR OËIL (13+) 12-45-3-00-5-05-7-15-9-25 EYE FOR AN EYE (13+) 1:05-4-10-7-05-9-20
<b>LOEWS</b> 564 Ste Catherine 861-7437 MR HOLLAND'S OPUS (G) 12-25-3-45-6-45-9-45 HEAT (16+) 1:45-3-00-5-20-9-00 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-35-3-25-6-35-9-35 NIXON V.F. (G) 12-45-3-45-9-20 GOLDEN EYE (13+) 1:30-4-30-7-15-9-50	<b>CINEMA ANGRIGNON</b> 7077 boul. Newman 366-2463 LE COBAYE 2 (13+) 12-30-2-30-4-50-7-20-9-40 TWO IF BY SEA (G) 4:00-9:25 lun, jeu 9:25 FATHER OF THE BRIDE PART II (G) 12-15-4-30-7-40-10:00 lun, jeu 7-40-10:00 APPRENTIS CHEVALIERS (G) dim, mar 12-00-2-30 OËIL POUR OËIL (13+) 2:00-4-30-6-45-9-25-9-35 HISTOIRE DE JOUETS (G) 12-20-2-15-4-20-7-15-9-20 lun, jeu 7-15-9-20 HEAT (16+) 1:45-3-00-5-20-9-00 lun, jeu 8:30 EYE FOR AN EYE (13+) 2:10-4-40-7-30-9-50 lun, jeu 7:30-9:50 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-45-3-45-6-45-9-45 BIO-DOME V.F. (G) 2:05-4-25-7-25-9-40 lun, jeu 7:25-9:40 MR HOLLAND'S OPUS (G) 12-30-3-30-6-50-9-50 lun, jeu 6-50-9-50
<b>PALACE 6</b> 688 Ste Catherine 866-6991 25 MATINEES (avant 18h00) 2.50\$ EN SOIRÉE GET SHORTY (13+) 1:45-4-10-7-20-9-45 TOEY FOR AN EYE (13+) 1:50-4-05-7-15-9-20 MONEY TRAIN (13+) 1:30-3-45-7-05-9-50 ASSASSINS (13+) 1:40-4-20-7-00-9-40 COPICAT (16+) lun, mar 2:00-4-30-7-10-9-30 FAIR GAME (13+) 1:20-3-20-5-20-7-20-9-20	<b>VERSAILLES</b> Place Versailles 353-7880 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-25-3-25-6-45-9-45 lun, jeu 6-45-9-45 LE COBAYE 2 (13+) 1:00-3-10-5-10-7-10-9-35 BIO-DOME V.F. (G) 12-30-3-35-7-10-9-15 lun, jeu 7-10-9-15 LE PERE DE LA MARIEE TOME II (G) 2-15-4-35-7-55-9-45 SABRINA V.F. (G) 1:54-15-7-00-9-35 GRUMPYER OLD MEN (G) 7-20-9-45 dim, mar 4-10-7-20-9-45 OËIL POUR OËIL (13+) 12-15-2-40-4-40-7-15-9-20 lun, jeu 7-15-9-20 12 MONKEYS (13+) 12-45-3-35-7-05-9-40 lun, jeu 7-05-9-40
<b>DORVAL</b> 360 av. Dorval 631-8586 4.99\$ TOUTS LES JOURS SANS LE MARDI 2.50\$ MR HOLLAND'S OPUS (G) 6:45-9-50 dim 2:00-5-45-9-50 12 MONKEYS (13+) 7:05-9-45 dim 2:05-7-05-9-45 EYE FOR AN EYE (13+) 7:10-9-30 dim 2:07-10-9-30 JUMANJI (G) 7:10-9-30 BIO-DOME (G) 7:10-9-30	<b>VERSAILLAS</b> Place Versailles 353-7880 L'OPUS DE M. HOLLAND (G) 12-25-3-25-6-45-9-45 lun, jeu 6-45-9-45 LE COBAYE 2 (13+) 1:00-3-10-5-10-7-10-9-35 BIO-DOME V.F. (G) 12-30-3-35-7-10-9-15 lun, jeu 7-10-9-15 LE PERE DE LA MARIEE TOME II (G) 2-15-4-35-7-55-9-45 SABRINA V.F. (G) 1:54-15-7-00-9-35 GRUMPYER OLD MEN (G) 7-20-9-45 dim, mar 4-10-7-20-9-45 OËIL POUR OËIL (13+) 12-15-2-40-4-40-7-15-9-20 lun, jeu 7-15-9-20 12 MONKEYS (13+) 12-45-3-35-7-05-9-40 lun, jeu 7-05-9-40

Ont le plaisir d'inviter 200 couples à une présentation spéciale pour la St-Valentin

Julia Maraval Jean-Hugues Anglade

**dis-moi oui**

l'opus de comédie romantique de Alexandre Arcady

Le mercredi 14 février 1996 à 19 h 30 au Cinéma Complexe Desjardins  
Pour votre chance de gagner un laissez-passer double:

- Écoutez CFGL dans le cadre de leur promotion *Dis-moi oui*.
- Retournez ce coupon réponse à: *Dis-moi oui* avant le 2 février 1996  
aj/s Alliance Vivafilm, C.P. 282 SUCC. B, Montréal QC H3B 3J7

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Tél. au travail: \_\_\_\_\_

Le tirage aura lieu le 5 février 1996 à midi. Cette annonce sera publiée dans La Presse 21 au 27 janvier 1996. La valeur des prix est de 3400\$. 100 gagnants de la Presse recevront un laissez-passer pour 2 personnes par la poste. Facsimiles reproduits à la main acceptés. Règlement de la concurrence disponible chez Alliance Vivafilm.

## La mort d'Eric Hebborn d'origine criminelle ?

Agence France-Press

ROME

La mort d'Eric Hebborn, le génial dessinateur britannique considéré comme l'un des faussaires les plus talentueux au monde, pourrait avoir été provoquée par une agression, a estimé hier l'Institut de médecine légale de l'Université de Rome.

L'autopsie du corps a révélé l'existence d'un hématome à la tête de l'artiste qui pourrait avoir été provoqué par une agression, a indiqué le professeur Giovanni Arcudi, qui a examiné le corps. « Cependant, on ne peut pas encore exclure la thèse d'une chute accidentelle », a-t-il ajouté. C'est l'enquête judiciaire qui devra conclure.

Eric Hebborn avait été retrouvé inconscient, le 10 janvier, à Trastevere, un quartier du centre historique de Rome. Transporté d'urgence successivement dans plusieurs hôpitaux romains, il était mort le lendemain.

Les médecins qui l'avaient examiné, à l'hôpital San Giacom

de Rome, avaient déclaré que l'artiste ne présentait aucun hématome lors de son arrivée dans leur établissement. Sa mort avait été attribuée à une hémorragie cérébrale consécutive à une excessive absorption d'alcool.

Un ami italien de l'artiste, Tonino Berbadini, a affirmé hier qu'Eric Hebborn avait eu un fils, resté secret, d'une Anglaise, et a indiqué que le testament de l'artiste n'avait pas été retrouvé. « Eric a peut-être laissé un testament donnant quelque chose au jeune Canadien avec lequel il vivait à Trastevere », a-t-il dit.

Les héritiers connus de Hebborn sont deux sœurs vivant en Angleterre qui sont venues à Rome pour l'enterrement.

L'héritage très important de l'artiste serait composé notamment de livres très rares, de vases antiques ainsi qu'une centaine d'œuvres, reproduisant fidèlement celles de très grands artistes classiques qu'Eric Hebborn conservait dans son immense villa située aux environs de Rome.

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON

TOUTE LA JOURNÉE MARDI et MERCREDI 4.99\$

cinÉRABAI\$

Pour informations, appelez 849-4444 de 11h00 à 22h00

<b>DU 19 AU 25 JANVIER 1996</b>	<b>COMPLEXE DESJARDINS</b> Éclairé 1-788-3141	<b>PLACE ALEXIS NIHON</b> Mtro Atwater 933-4244
<b>BERRI</b> 1200, rue St-Denis 788-2715 12 SINGES (v. française) (13 ans) v. 12:00-1:45-3:30-5:15-7:00-9:30 Laissez-passer refusés	<b>AU PETIT MARQUÉRY</b> (v. française) (G) 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>BOHEMIAH DANS LE PRÉ (L)</b> (v. française) (G) 1:50-4:15-7:10-9:25 <b>VENUS DANS LA VIERGE</b> (v. française) (13 ans) v. 1:40-4:20-7:00-9:30 <b>HUSSARD SUR LE VERT (L)</b> (v. française) (13 ans) v. 1:30-4:05-6:45-9:20 Exc. le 25 janvier: 1:30-4:05-9:30	<b>12 MONKEYS</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:10-4:00-6:50-9:30 <b>LAWROWER MAN 2</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:10-4:00-6:50-9:30 <b>BALTO</b> (v. anglaise) (G) v. 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
<b>BALTO</b> (v. française) (G) 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>JUMANJI</b> (v. française) (G) 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>TENSION</b> (v. française) (16 ans) 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30	<b>CREMAZIE</b> 1010, rue St-Denis 849-FILM <b>JUMANJI</b> (v. française) (G) 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>LE DAUPHIN</b> 2316, rue Beaubien 721-6060 <b>L'OPUS DE M. HOLLAND</b> (v. française) (G) v. 1:10-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>ANGES GARDIENS (L)</b> (v. française) (13 ans) v. 1:40-4:20-7:00-9:30 Exc. le 25 janvier: 1:30-4:05-9:30	<b>PLACE LASALLE 12</b> Angle Boul. Champlain et Bishop Power 365-1122 <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) v. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 <b>12 MONKEYS</b> (v. française) (13 ans) v. 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 <b>VENUS DANS LA VIERGE</b> (v. française) (13 ans) v. 1:40-4:20-7:00-9:30 Laissez-passer refusés
<b>BROSSARD</b> Mtl Champlain, Mtl, boul. Taschereau 849-FILM <b>VENUS DANS LA VIERGE</b> (v. française) (13 ans) v. 1:40-4:20-7:00-9:30 Exc. le 25 jan. 1:25-4:00-6:45-9:30 <b>12 SINGES</b> (v. française) (13 ans) v. 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30 Laissez-passer refusés	<b>DECAIRE</b> TOUS LES FILMS 4.00\$ Cinéma aux Ventes 849-FILM 2.00\$ 4.00\$ <b>CASINO</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>GRUMPYER OLD MEN</b> (v. anglaise) (G) 7:20-9:45 <b>GOLDEN EYE</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Exc. le 25 jan. 1:30-4:00-6:30-9:00	<b>EGYPTIEN</b> 1835, rue Peel 849-FILM <b>12 MONKEYS</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Laissez-passer refusés <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 2:00-7:00 <b>OTHELLO</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00
<b>CARREFOUR LAVAL</b> 2330, boul. Le Carrefour 688-3684 <b>LAWROWER MAN 2</b> (v. anglaise) (13 ans) 7:30-9:40 <b>BALTO</b> (v. française) (G) v. 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 2:00-7:00 <b>OTHELLO</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00	<b>LE FAUBOURG</b> 1814, boul. St-Hubert 937-7230 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>SENSE &amp; SENSIBILITY</b> (v. anglaise) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>SUBURBAN</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25	<b>FOUR ROOMS</b> (v. anglaise) v. 2:00-4:30-7:00-9:30 <b>LE FAUBOURG</b> 1814, boul. St-Hubert 937-7230 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>SENSE &amp; SENSIBILITY</b> (v. anglaise) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>SUBURBAN</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25
<b>MAIL CAVENDISH</b> Cavendish, cas. Midler 485-1111 <b>DUNSTON CHECKS IN</b> (v. anglaise) v. 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:15 <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 2:00-7:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>SENSE &amp; SENSIBILITY</b> (v. anglaise) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>SUBURBAN</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25	<b>MAIL CAVENDISH</b> Cavendish, cas. Midler 485-1111 <b>DUNSTON CHECKS IN</b> (v. anglaise) v. 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:15 <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 2:00-7:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>SENSE &amp; SENSIBILITY</b> (v. anglaise) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>SUBURBAN</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25	<b>MAIL CAVENDISH</b> Cavendish, cas. Midler 485-1111 <b>DUNSTON CHECKS IN</b> (v. anglaise) v. 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15 Ven. Lun. et Jeu. 7:15-9:15 <b>JUMANJI</b> (v. anglaise) (G) v. 2:00-7:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25 <b>SENSE &amp; SENSIBILITY</b> (v. anglaise) v. 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 <b>SUBURBAN</b> (v. anglaise) (16 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 <b>FROM DUSK TILL DAWN</b> (v. anglaise) (13 ans) v. 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven. Lun. et Jeu. 7:05-9:25

**FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE**

3175, Côte-Sainte-Catherine  
Montréal (Qc) H3T 1C5  
Tél.: (514) 345-4710

Un don pour l'amour des enfants

EDDY MITCHELL SABINE AZÉMA CARMEN MAURA

**Le Bonheur est dans le Pré.**

le nouveau film de Etienne Chatiliez, réalisateur de *La vie est un long fleuve tranquille* et *Tatà Danielle*

CONSULTEZ LE GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS

## C'Réel sera toujours un cabotin et Stéphane K. un « imbécile heureux »

Presse Canadienne

■ Stéphane Lefebvre et Réal Béland forment le duo C'Réel et Stéphane K. Ce sont eux qui ont rédigé les scénarios humoristiques des émissions de *Surprise sur prise* destinées à l'Allemagne, tout en poursuivant leur apprentissage de la scène en participant à divers congrès et des festivals.

Depuis qu'ils sont produits en 1993 au Vieux Clocher de Magog, Réal Béland et Stéphane Lefebvre ont fait du chemin et acquis une maturité qui les fait cheminer doucement mais sûrement dans ce métier.

Leur contrat avec *Surprise sur prise* est maintenant terminé. Tout en souhaitant ne pas être trop étroitement identifiés à l'émission, ils avouent avoir été comblés par cette tranche de leur carrière.

Comment en serait-il autrement ? Ils disposaient d'un budget illimité — « on pouvait avoir recours aux services d'un hélicoptère ou faire sauter une BMW », note Stéphane — et la seule contrainte qui leur était imposée était celle de la crédibilité.

S'ils reconnaissent que cette expérience a été pour eux formatrice, elle contraignait le duo à une certaine discrétion, ce qui entrainait en contradiction avec la visibilité qui leur était nécessaire pour développer leur carrière d'humoristes sur scène.

Désormais en mesure de consacrer entièrement à la scène, ils projettent une rentrée montréalaise qu'ils souhaiteraient effectuer dès

l'an prochain et, dans cet esprit, peaufinent leurs numéros.

« Nous travaillons à rendre nos deux personnages le plus humains possible, parce que nous avons compris qu'ils n'avaient aucun intérêt à être trop « flyés » ou déconnectés. Nous essayons de nous rapprocher davantage de la réalité. »

Au fil des sketches, C'Réel sera toujours un personnage du genre délinquant, cabotin, et Stéphane K, un illuminé, « imbécile heureux »

« Au contact des différents publics, nous avons appris à être moins agressifs, moins rock'n roll et délinquants, et plus sympathiques. Nous nous adaptons davantage aux situations », note Réal.

Leur humour n'est pas théâtral, mais compte plutôt sur le rythme.

« Nous comptons davantage sur le « timing » que sur les bonnes lignes », dit Stéphane.

Le duo d'humoriste s'appuie également largement sur l'improvisation, notamment à travers les entrevues cocasses qu'il mène avec des gens, dans la rue, et qu'il intègre à ses spectacles par le biais du support vidéo.

Ces entrevues sont « une très grande source d'inspiration », clament-ils en chœur.

Comme ils ont signé pour trois ans avec Pierre Gravel, on peut s'attendre à voir au cours des prochains mois C'Réel et Stéphane K. se produire un peu partout à travers la province, dans des congrès et des festivals.

## Étonnante popularité de l'École des arts visuels de l'université Laval

L'institution, qui fête ses 25 ans reçoit, 700 étudiants

Presse Canadienne

■ Chômage endémique, travail précaire, décroissance, les jeunes évoluent dans un contexte à perdre tout goût du risque. Tous n'ont cependant pas encore renoncé. À Québec, par exemple, ils sont au moins 700 à rêver d'une carrière en beaux-arts et à s'endetter pour aller au bout de leur talent.

« La plupart des formations qui se donnent ici ne débouchent pas directement sur des emplois », reconnaît André Théberge, directeur de l'École des arts visuels de l'université Laval. L'École, qui fête ses 25 ans cette année, jouit pourtant d'une surprenante popularité. L'affluence demeure constante dans un contexte général de diminution des inscriptions universitaires.

Il faut dire que le programme de Communication graphique, qui suscite le nombre le plus important d'inscriptions, offre des perspectives de débouchés assez intéressantes.

Les laboratoires universitaires où les fêrus d'informatique peuvent « torturer » à souhait les logiciels de dessin et de présentation graphique n'ont rien à envier à l'équipement de la plupart des « boîtes privées » spécialisées en publicité ou en infographie.

L'enseignement de l'art est un deuxième programme offert dans les classes et ateliers situés dans l'édifice de La Fabrique, mais où les perspectives de travail sont beaucoup plus restreintes.

Mais l'École demeure avant tout un lieu d'art, d'expression, d'approfondisse-

ment, de confrontation et d'interprétation du monde. « Nous offrons une formation basée sur des connaissances historiques, sur des théories et des pratiques multidisciplinaires, tout en tenant compte d'une certaine actualité artistique... Par rapport à l'école du maître, c'est beaucoup plus ouvert et beaucoup plus diversifié. C'est en ce sens une formation plus spéculative, de l'ordre de l'art d'essai, de la création, bien loin d'une pratique commerciale... », indique le directeur.

Le finissant ou la finissante au programme d'arts plastiques sait, en s'y inscrivant, que de très rares élus réussiront à vivre de leurs dessins, de leurs tableaux, de leurs sculptures, de leurs gravures, de leurs photos, de leurs vidéos ou de leurs installations.

Le cycliste Louis Garneau, finissant en arts plastiques et entrepreneur à succès, constitue l'exception que tous se plaisent à citer.

### Nouveaux locaux

Confortablement installée depuis deux ans dans Saint-Roch, dans l'édifice La Fabrique, l'École des arts visuels donne l'impression d'être un havre. Le soleil entre à pleines fenêtres dans les ateliers et les bureaux de cette ancienne manufacture recyclée.

Il s'agit d'un juste retour des choses pour l'École des arts visuels, qui a connu, en 25 ans, plus que sa part de ballottements. Installée temporairement au cégep Sainte-Foy à ses débuts, puis dans les sous-sols du Pavillon de l'éducation phy-

sique et des sports (PEPS), elle a logé à la Tour des Arts et au pavillon Casault avant de quitter définitivement le campus l'an passé pour venir s'installer dans la basse-ville.

« Nous sommes vraiment très bien ici », glisse le directeur Théberge. Le quartier abrite bon nombre d'artistes. À deux pas, le centre Méduse ajoute un stimulus supplémentaire, convient la professeure Louise Cloutier. Le quartier fourmille de galeries, d'ateliers, de centres d'arts, de lieux de rencontres fréquentés par les artistes.

### La vie d'artiste a son prix

Mais la vie d'artiste a son prix. Pinces, couleurs, encres, papiers fins, ciseaux et matériaux de toutes sortes nécessaires aux travaux et aux oeuvres sont bien souvent peu abordables.

La nécessité de produire à moindre coût explique d'ailleurs peut-être un certain retour du balancier vers des techniques traditionnelles artisanales comme le verre et la céramique, constate Louise Cloutier.

Dans ce même esprit, les festivités du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'École des arts visuels se sont déroulées sans faste et en famille. Le premier directeur, l'artiste et professeur Omer Parent, a été honoré une première fois à l'occasion d'une petite fête réunissant quelque 70 anciens membres du personnel à la mi-décembre. Une petite exposition de ses oeuvres est également présentée, un vernissage est organisé pour les étudiants de retour aux ateliers, et un amphithéâtre de l'École recevra le nom d'Omer Parent.

# La Neon GX

Tu le mérites bien

Y en a qui bourdonnent. D'autres, qui ronronnent. Mais une seule désarçonne... la Neon Ex. Toute une piqûre ! Avec un MOTEUR à 16 SOUPAPES DE 132 CHEVAUX, le meilleur de sa catégorie, elle embraye et engrave la concurrence. Sa SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX QUATRE ROUES et son empattement impressionnant vous donnent une MEILLEURE TENUE DE ROUTE et des VIRAGES PLUS EXALTANTS. Et grâce à son concept d'habitacle avancé, la Neon Ex vous laisse amplement d'espace pour respirer, passagers et bagages inclus. Le tout, sans étouffer votre budget.

12 996\$\*

OU LOCATION  
Clé D'OR

204\$\*\*  
PAR MOIS

La Neon GX vous en donne...

- Moteur 2,0 L à 16 soupapes de 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Deux sacs gonflables
- Poutres latérales de sécurité dans les portières
- Radiocassette AM/FM à six haut-parleurs
- Aileron arrière
- Roues de 14 po/ enjoliveurs de luxe
- Deux rétroviseurs extérieurs à commande intérieure
- Économie de consommation - 5,8 L/100 km - route†  
- 8,4 L/100 km - ville†



Commanditaire officiel  
de l'équipe olympique  
canadienne

Commanditaire officiel  
de l'équipe olympique



FAITES L'ESSAI DU RENOUVEAU CHRYSLER.

CHRYSLER CANADA



DIPLOMÉ(E)S!

Obtenez un rabais additionnel de 750\$ - en cas de toute autre offre de rabais - à l'achat de véhicules Chrysler de votre choix.\*\*



## Du rock contre les pucerons

Agence France-Presse  
SEOUL

■ La musique rock aide à réduire « de manière radicale » la quantité d'insectes nuisibles sur les arbres fruitiers, à en croire les conclusions d'un scientifique sud-coréen.

Lee Han-Joo, un entomologiste à l'Administration nationale du Développement Rural, a expliqué que des expérimentations menées sur des parasites et des arbres fruitiers montraient que les insectes étaient allergiques au martèlement continu de la musique rock.

Sur des pêchers, sur lesquels avaient été disséminés pour l'expérience trente pucerons et qui ont été bombardés de musique rock, cent pucerons étaient dénombrés huit jours plus tard.

Mais un pêcher placé dans les mêmes conditions en l'absence de rock a montré que les pucerons s'étaient multipliés jusqu'à atteindre le nombre de 450, a-t-il expliqué.

Prolongées pendant un mois, les deux expérimentations ont donné un résultat similaire, a-t-il ajouté.

M. Lee a aussi réalisé l'expérience avec d'autres espèces d'insectes sur des pêchers et a constaté la même différence : quatre fois plus d'insectes sur les arbres privés de rock, après un certain temps.

Il attribue la réduction drastique du nombre d'insectes à l'accroissement, dans les arbres soumis au martèlement de la musique, du pigment « Rutin » et du restricteur de neurotransmetteur « Gaba », que détestent les insectes.

« Mon but est de développer un certain type de musique qui aide à augmenter la récolte des légumes et qui extermine aussi les insectes, grâce à une recherche supplémentaire sur la corrélation entre musique et insectes, » a expliqué M. Lee.

## Concert à la mémoire des victimes de Luebeck

Agence France-Presse  
KIEL, Allemagne

■ Sir Georg Solti donnera en juin un concert au bénéfice des victimes de l'incendie de Luebeck (nord) qui a fait jeudi dix morts et 38 blessés, a indiqué hier à Kiel un porte-parole du festival de musique de l'Etat régional de Schleswig-Holstein.

Les bénéfices réalisés à l'issue du concert donné par l'orchestre symphonique de Nord Deutschland Rundfunk, dans le palais des congrès et de la musique de Luebeck, permettront de reconstruire le foyer pour étrangers ravagé par les flammes.

\* Ensemble 21N - Le véhicule peut différer légèrement de celui illustré. Le prix exclut transport, immatriculations, assurances et taxes. Le concessionnaire peut demander. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. \*\* Le véhicule peut différer légèrement de celui illustré. Bail avec mise de fond initiale de 1 950\$ ou échange équivalent. Bail sans mise de fonds disponible. Le premier versement ainsi qu'un dépôt de sécurité sont requis à la livraison. Le taux mensuel est pour une durée de 30 mois, basé sur les véhicules neufs comme décrits. Kilométrage garanti limité à 51 000 km. Kilométrage excédentaire: 0,075 \$/km. Location sans obligation de rachat. Transport et programmation sont inclus dans le prix mensuel. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Sujet à l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltd. Cette offre s'applique aux véhicules 1996 en inventaire chez votre concessionnaire participant et ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Offre pour usage personnel seulement. Véhicules commerciaux exclus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre d'une durée limitée. † Révisé, basé sur la méthodologie établie et approuvée par Transport Canada. Votre consommation d'essence peut varier. †† Offre d'une durée limitée, certaines restrictions sont applicables. Voyez votre concessionnaire Chrysler pour tous les détails. Offre pour usage personnel seulement.